29e ANNÉE — T. XLIV

N° 998 — 31 août 1947



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 12 francs
Abonnements { Un an : 260 francs
Six mois : 140 francs

Le XIIIe Congrès Eucharistique National DE NANTES

Du 2 au 6 juillet 1947 s'est tenu à Nantes le XIIIe Congrès Eucharistique National, le premier d'après-guerre. Ce fut vraiment un triomphe de foi et d'amour à l'égard de la sainte Eucharistie. Le Saint-Père, à cette occasion, avait choisi et nommé légat a latere *pour présider les assises de ce magnifique Congrès S. Em. le cardinal Roques, archevêque de Rennes. Le Pape, faveur insigne, daigna adresser à la foule des fidèles rassemblés à Nantes un radiomessage où le Souverain Pontife redisait les grâces de choix qu'a reçues la France. Nous avons tenu à mettre sous les yeux de nos lecteurs ces mémorables documents pontificaux :*

BREF DE NOMINATION DE S. ÉM. LE CARDINAL ROQUES comme légat pontifical " a latere "

A Notre cher Fils, CLÉMENT-EMILE ROQUES, *cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Balbine, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.*

PIUS P. P. XII

NOTRE CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Ce n'est pas sans une joie particulière que Nous avons appris, il n'y a pas si longtemps, qu'un Congrès Eucharistique de toute la France se préparait, qui doit tenir ses heureuses assises dans l'illustre ville de Nantes, au prochain mois de juillet. Nous avons gardé, en effet, un très agréable souvenir du dernier Congrès Eucharistique National, célébré il y a dix ans, à Lisieux, où Nous-même, envoyé en France en qualité de légat de Pie XI, Notre prédécesseur de vénérée mémoire, Nous consacrâmes une nouvelle basilique dédiée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Nous ne Nous étonnons pas le moins du monde de voir qu'après tant de si grands désastres de la guerre qui vient de s'achever, au milieu de tant d'angoisses et de difficultés, les vertueux fidèles de France renouvellent cette mémorable manifestation de foi et de religion, tant il est vrai que plus lourd est le poid de misères qui s'abat sur les affaires publiques et privées, plus faibles apparaissent les secours humains, plus aussi il faut rechercher avec confiance les secours divins, plus il faut se réfugier avec empressement et assurance dans l'auguste sacrement d'où le Rédempteur du genre humain, caché sous les voiles de l'Hostie, lance à ses brebis errantes et blessées son séduisant appel : « Venez à moi, vous qui peinez et portez un fardeau accablant et je vous soulagerai. »

Dans un tel désaccord des esprits et des doctrines, dans une telle opposition des volontés et des résolutions, quel plus beau spectacle se peut-il trouver, que peut-il surgir de plus utile à la société humaine que ces foules nombreuses et joyeuses d'hommes de bien réunies de tous les points de France, illuminées par les splendeurs d'une même foi, stimulées par les promesses d'une même espérance, unies par les liens d'une même charité, s'approchant de la même table du Seigneur pour participer ensemble au même banquet? C'est pourquoi ce solennel Congrès Eucharistique, qui doit se tenir prochainement dans la

France très aimée, désirons-Nous de tout cœur le suivre non seulement par Notre profonde affection, mais encore par Notre présence.

Aussi, est-ce vous, notre cher Fils, qui occupez votre insigne siège métropolitain « dans la foi et la douceur », vous qu'enflamme une particulière piété envers le culte eucharistique et qui brillez de l'éclat de la pourpre romaine, que Nous choisissons et proclamons Notre Légat *a latere*, afin que ce Congrès Eucharistique qui doit se tenir prochainement à Nantes, vous le présidiez en Notre nom et revêtu de Notre autorité.

Nous sommes sûr que les chrétiens de Nantes, derrière leur excellent évêque et leur clergé, et tous les autres fils de France qui doivent s'y réunir, chercheront avec ardeur à égaler la louange religieuse de leurs ancêtres et la vénération que leurs pères leur ont transmise envers l'Eucharistie, et que vous-même vous acquitterez avec bonheur et utilement de cette honorable ambassade.

Comme gage et messagère de succès et de fruits abondants de cette légation, en témoignage de Notre spéciale affection, Nous vous donnons de tout cœur, à vous, Notre cher Fils, et à tous ceux qui assisteront à ces saintes solennités, Notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 juin de l'année 1947, la neuvième de Notre pontificat.

LE RADIOMESSAGE DU SOUVERAIN PONTIFE au Congrès Eucharistique National de Nantes

Le 4 juillet, à 18 heures, S. S. le Pape Pie XII adressa aux congressistes de Nantes le message suivant (1) :

Chers Fils de France,

En Nous adressant à vous qui, rassemblés autour de l'Hostie Sainte, célébrez pour la première fois, depuis la guerre dévastatrice, votre Congrès Eucharistique National, Nous revivons en esprit les heures émouvantes où il Nous fut donné naguère de prier, au milieu de vous, pour votre chère patrie, à Lourdes, à Lisieux, à Paris. La tourmente a passé, laissant partout derrière elle les traces de sa fureur, et la ville qui vous abrite en ce moment en porte encore, comme tant d'autres, les cicatrices douloureuses. Combien plus néfastes, hélas ! les semences vénéneuses qu'elle a jetées dans les cœurs et dans les âmes ! Nous parlions, dans Notre Lettre du 29 juin 1940 (2), à l'Episcopat français, des ressources dont la France dispose « pour faire de son malheur le levier d'une nouvelle ascension spirituelle, qui sera pour elle le gage d'un solide et durable bonheur ». Et votre Congrès Eucharistique National vient aujourd'hui confirmer nos paroles d'alors. Aussi, renouant d'anciennes et glorieuses traditions, Nous faisons-Nous un vrai plaisir de Nous rendre au milieu de vous, non seulement en la personne d'un très digne et bien-aimé Légat, mais par la voie des ondes, merveilleux véhicule de Notre vivante parole.

Les consignes que vous attendez de Nous, en cette heure si grave de la restauration de votre patrie, peuvent se résumer dans les paroles que le divin Sauveur adressait à ses disciples, dans cette dernière Cène où il avait institué l'adorable Eucharistie, dont votre Congrès de Nantes célèbre aujourd'hui les fastes. Que leur disait-il ? « *Je vous ai choisis... pour que vous alliez et pour que vous portiez du fruit.* » (*Io.* xv, 16.) C'est à cet apostolat qu'il vous invite, à cet apostolat pour lequel vos initiatives missionnaires, si variées en terre de France, vos divers mouvements d'Action catholique — générale et spécialisée, — vos Semaines Sociales, vos publications de toutes sortes ont, en ces dernières années, en dépit des pires obstacles, si magnifiquement travaillé. Un chrétien ne peut, en effet, rester inerte devant le déploiement des forces du mal. Le sort de votre patrie est entre vos mains, prêtres et laïques, vous tous qui vivez du Christ et voulez vous dépenser pour Lui. Mais souvenez-vous que ses méthodes et son esprit ne sont pas ceux du monde. Un chrétien n'est pas un partisan, il n'est l'ennemi de personne, il ne cherche à triompher d'aucun adversaire. L'esprit de caste lui est étranger. Aujourd'hui plus que jamais, et comme aux premiers temps de son existence, c'est surtout de témoins que l'Eglise a besoin, plus encore que d'apologistes, des témoins qui, par toute leur vie, fassent resplendir le vrai visage du Christ et de l'Eglise aux yeux du monde paganisé qui les entoure. A ces hommes innombrables, au cœur desquels on cherche — vainement, grâce à Dieu, — à étouffer toute aspiration religieuse, vous révélerez l'attrait divin de la douceur et de la charité du Sauveur. Les aimant tous d'un égal amour, vous serez les interprètes de la tendresse maternelle de l'Eglise pour les opprimés et les égarés. Vous leur montrerez, en l'expliquant — et surtout en l'appliquant — sa lumineuse doctrine sociale, qui seule peut résoudre les problèmes qui les angoissent. Vous serez ainsi les apôtres de notre société moderne, animés de ce véritable esprit chrétien et missionnaire, dont votre patrie a donné en tous temps de si beaux exemples.

Telles sont les consignes que l'Hostie vous rappelle, telles sont les résolutions que, munis du Pain des forts, vous renouvellerez en vos âmes. C'est pour cela que vous avez choisi

---

(1) Le Pape parla dans la salle de Saint-Jean, des appartements pontificaux. Auprès de Sa Sainteté se trouvaient S. Exc. Mgr J.-B. Montini, NN. SS. F. Callori di Vignale et Diego Venini, le R. P. Salvatore Gallo, S. J., pour la radio vaticane. Ce fut le R. P. Joseph Robine, S. J., qui annonça l'auguste message. Nous en donnons le texte paru dans l'*Osservatore Romano*. (6. 7. 47.)

(2) Voir *Doc. Cath.* du 24 septembre 1944, p. 1. (N. D. L. R.)

comme sanctuaire de votre pieuse veillée d'armes cette Bretagne traditionnellement fidèle et, de l'historique cité nantaise, vous faites monter vers l'Agneau mystiquement immolé sous les voiles eucharistiques, votre *hosanna* d'action de grâces, vos amendes honorables, vos ardentes supplications, pour que l'ordre et la paix se rétablissent enfin dans les institutions comme dans les cœurs.

Nous connaissons bien les immenses ressources de la Fille aînée de l'Eglise et de la catholique Bretagne en particulier, avec ses pacifiques légions de missionnaires et d'instituteurs, ses florissantes Congrégations religieuses — hospitalières, enseignantes ou contemplatives, — ses œuvres évangélisatrices, multiples et diversifiées comme la grâce de Dieu, et répondant plus adéquatement aux impérieuses nécessités des temps présents : tout cela Nous est un sûr garant de saintes conquêtes par lesquelles vous étendrez en vous et autour de vous le royaume de Jésus-Christ. Vous en puiserez d'ailleurs les surnaturelles énergies dans cette divine Hostie que le Congrès de Nantes veut exalter et faire rayonner sur la France entière.

Les gloires eucharistiques de la nation française forment sans doute une incomparable couronne, à laquelle pourtant vos assises armoricaines ajouteront un fleuron plus précieux encore parce que davantage chargé de promesses et d'espoirs. Tous unis, prosternés devant l'adorable Sacrement de nos autels, vous renouvellerez au Christ, qui aime les Francs, vos serments de fidélité et d'amour ; vous Lui consacrerez, par le Cœur immaculé de Marie, vos vies, vos familles, vos professions, votre patrie. Son Vicaire ici-bas est au milieu de vous, dans cet offertoire mystique. Il vous présente et recommande à la miséricordieuse bonté du divin Maître; Il vous renouvelle Ses pressantes exhortations de prière, de vigilance et de charité ; Il vous donne enfin, dans toute l'effusion de son cœur paternel, comme gage des meilleurs réconforts célestes, pour les Pasteurs comme pour leurs troupeaux, sans oublier les brebis encore éloignées du bercail, la Bénédiction apostolique.

— L'EUCHARISTIE —

sacrement de paix et d'unité familiales

S. Exc. Mgr Grente, de l'Académie française, archevêque-évêque du Mans, prit comme sujet : l'Eucharistie sacrement de paix et d'unité familiales.

EMINENTISSIME CARDINAL LÉGAT,

N'est-il pas vrai, mes Frères, qu'au regard de beaucoup de fidèles, un Congrès eucharistique est surtout une série de manifestations pieuses, à grand spectacle, par des rues brillamment ornées de pavois, de fleurs et de guirlandes, d'arcs de triomphe et de reposoirs, avec des réunions de masse, des cantiques d'ensemble, des offices solennels et un déploiement d'ornements somptueux, avec une procession savamment ordonnée, une mosaïque de religieux, de prêtres et de dignitaires, d'évêques et de cardinaux, que préside souvent un légat pontifical ? C'est, pour la foule, dans un enchantement de couleurs, de chants et de piété, une image agréable et réconfortante de l'Eglise, en la splendeur de ses fêtes et de sa hiérarchie.

Aspect superficiel, mais acceptable. Car les créateurs de ces Congrès nationaux et internationaux n'ont pas méconnu que de majestueux hommages à Notre-Seigneur, inspirés par la foi et l'amour, procurent sa gloire, en suscitant des actes d'adoration et des communions innombrables, en attirant aux séances, tenues en leurs cours, des phalanges d'auditeurs, que l'annonce de conférences et de sermons n'eût pas autant, et de si loin, rassemblés.

Gardez-vous toutefois, mes Frères, de réduire un Congrès eucharistique à un simple décor, à une belle réussite de cinq jours ! Les préparatifs extérieurs — ici d'autant plus louables que Nantes, durement éprouvée par la guerre en ses quartiers et monuments, n'a voulu se souvenir que de sa renommée religieuse et de sa générosité séculaire — frappent les yeux davantage ; mais ne négligeons pas d'autres motifs de valeur. Chez les membres du Comité et les associés de leurs travaux, que d'études préalables, et, pendant les séances, que d'exposés de doctrine, que de confrontations d'idées et d'expériences, que de suggestions et de vœux, méritent l'attention et la répercussion !

Voilà, mes Frères, l'honneur et le bienfait des Congrès eucharistiques. Une synthèse de leurs enseignements et de leurs réalisations formerait un volume à méditer dans les Séminaires, et singulièrement élogieux pour ceux qui, depuis près de soixante-dix ans, ont amplifié l'initiative de Marie Tamisier.

L'idée centrale du Congrès de Nantes est adaptée aux agitations, aux inquiétudes de l'heure présente : l'Eucharistie sacrement d'unité et de paix. Mgr Villepelet en a tracé un limpide programme avant de nous accueillir gracieusement dans sa cathédrale, glorieuse sinistrée, que sa jeunesse lui permettra de revoir, comme la « Jérusalem nouvelle » de Racine, « plus brillante et plus belle ».

Il me revient, ce soir, de vous montrer parmi les « inénarrables richesses du Christ » (1), que *l'Eucharistie peut concourir à l'heureuse union des membres d'une famille.* Daigne « la Vierge Marie, de laquelle est né le vrai Corps du Sauveur » (2), et si fêtée dans ce territoire, que « les Madones nantaises » sont fort loin populaires, m'obtenir de vous en convaincre !

Ainsi que toute la région de l'Ouest, sur laquelle sa pourpre aimablement rayonne, je me réjouis de l'insigne privilège que le Souverain Pontife a conféré à Votre Eminence. Cette délégation et le pré-

---

(1) *Investigabiles divitias Christi.*
(2) *Ave verum Corpus natum de Maria Virgine.*

cieux message, adressé hier du Vatican, rendent plus présents à nos mémoires les conseils que S. S. Pie XII prodigue, en de fréquentes audiences, à de jeunes époux, et qui révèlent, dans la manière de saint François de Sales, avec sa science théologique, son haut souci des âmes et la délicatesse de sa bonté.

★ ★ ★

La famille ! qui n'en admire la grandeur ? qui n'en voit ou soupçonne l'influence? Assise de la société chrétienne, elle contribue à la stabilité d'un pays, au maintien de son caractère et de ses traditions; elle donne à ses membres la suavité de se sentir aimés et soutenus.

Pour la préserver d'émiettement, il faut donc leur inspirer la volonté et leur procurer la force de remplir les devoirs qui en assureront la durée et le charme.

Seigneur, votre sagesse et votre bonté y ont pourvu ! Par le noble portail du sacrement de Mariage, deux jeunes gens, entrés sous votre bénédiction, en leur foyer, y allumeront une flamme, douce aux yeux et aux cœurs, y mèneront, jusqu'à la mort, une vie commune.

Selon l'énergique parole de l'Evangile, ils « seront deux dans une même chair » (1), mais ils allieront aussi leurs âmes. Associant leurs qualités intellectuelles et morales : raison, prudence et activité, intuition, goût et dévouement, ils partageront leurs joies ou chagrins ; ils s'épanouiront dans une descendance qui suscitera parfois leurs alarmes, d'ordinaire leur fierté et leur bonheur. Conscients de servir leur patrie et de peupler « le royaume de Dieu », ils feront de leur maison un enclos d'exquise intimité.

Idéal souvent, hélas ! inaperçu, sinon brocardé et rejeté. Que de familles, même chrétiennes, le jugent inaccessible !

Est-ce étonnant, je vous le demande, après certaines cérémonies de mariage, dont l'allure signalait trop les lendemains ? Quelle tristesse, quel abîme, au delà du décor ! Bien qu'un auditoire, aussi religieux que le vôtre, soit peu habitué à ces rites de pure forme, lequel d'entre vous, mes Frères, n'a pas éprouvé une sensation pénible en face d'un jeune couple visiblement frivole et inattentif à la Messe, d'une assistance tapageuse, qui révélait par son attitude son indifférence ou son incrédulité ? Ah ! la bonté bienfaisante du Sauveur, à Cana, ne traversait pas alors votre mémoire, mais plutôt sa colère, quand il a brandi le fouet contre les profanateurs du Temple !

Une mère, appliquée depuis des semaines aux préparatifs mondains du mariage de son fils ou de sa fille, afin qu'il reste une date dans la paroisse, se dit, en conclusion : « Voyons ! une petite prière. Il ne faut pas oublier le moindre détail. » On est tenté de sourire... Mais ce *détail* même a manqué à la fondation de trop de ménages ! « Et Dieu ? » observait Péguy :

Et Dieu ? Tel est le siècle, ils n'y pensèrent pas !

Quand tout apparemment reste convenable, combien de sacrements reçus hors de l'état de grâce, et plus par bienséance, ou résignation aux usages, que par conviction ! La première pierre d'un foyer, ainsi posée, sera vacillante. En êtes-vous surpris ? *Nisi Dominus aedificaverit domum...* (1)

(1) MARC. X, 8.

Peut-on, mes Frères, ne pas s'émouvoir devant ces débuts, alors que les nouveaux époux rencontreront de moins en moins, autour d'eux, des exemples capables de les ramener dans les sentiers droits ?

Les trente dernières années ont plus modifié l'esprit, les coutumes et la moralité, que les deux siècles précédents, par les coups méthodiques portés à nos traditions, par les graves secousses qui les ébranlent. Constatez combien cela est vrai du mariage ! Le divorce s'acclimate, au point que trois unions civiles se succèdent, sans presque choquer, et que beaucoup les jugent légitimes parce que légales.

Pourquoi, mes Frères, ce tableau réaliste de la société contemporaine, devant des auditeurs dont aucun ne s'y reconnaîtra ? Ce n'est pas méprise. Il faut prémunir contre des glissements qui préparent l'avalanche ; il convient surtout à des âmes d'élite de se hausser, pour enrayer le péril, à être des modèles.

★ ★ ★

Coepit facere et docere (2). C'était la méthode de Notre-Seigneur, la vraie. Admonitions et reproches corrigent et réforment moins que l'action, silencieuse et persistante, de la bonne conduite d'autrui. Ce que Corneille disait des fils de rois sera toujours aussi exact du peuple :

Un prince, dans un livre, apprend mal son devoir.
Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir (3).

Si la contagion du vice étend ses ravages, le bien, grâce à Dieu, gagne aussi des adeptes.

A vous donc, chrétiens qui m'écoutez, dans cette cathédrale comble, ou, au dehors, sur la place, à ceux qui liront le résumé des conseils et directives que nous donnerons en ce Congrès de Nantes, à vous d'être des ménages exemplaires pour éveiller autour de vous le désir de vous imiter !

N'avez-vous pas entendu, sur les lèvres de conjoints fâchés, désunis, à la veille de rupture : « Ah ! les Untel, si paisibles et heureux ! Quelle différence avec nous ! » N'avez-vous pas dit vous-mêmes, irrités, un jour, ou inquiets par la tenue d'un de vos enfants : « Quelle chance ont les Y... d'avoir des fils qui agissent mieux que toi, et qui leur font plus d'honneur ! »

Chers congressistes, voulez-vous essayer de régénérer la société conjugale et familiale, languissante ou morbide ? Prouvez que vous avez retenu l'avertissement du divin Maître : « Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous. » Il concerne les foyers autant que chaque personne. Communier fréquemment sera le profit de votre ménage, et, par ricochet, celui des autres.

★ ★ ★

Vous attendiez peut-être une autre ordonnance ? Quoi ! Est-ce là le vieux remède que vous nous proposez ? Mais, à des temps nouveaux, formules nouvelles ! Ne voyez-vous pas, dans tous les domaines, une fringale d'innovations? Donnez-nous de l'inédit, de l'imprévu. *Nova sint omnia !*

(1) *Ps.* CXXVI, 1.
(2) *Act.*, I, 1.
(3) *Le Cid*, I, 4.

Mes Frères, si l'indéclinable jeunesse de l'Eglise a toujours communiqué à ses préceptes et à ses œuvres une sève qui les adapte aux aspirations différentes des époques, elle n'a pas le droit, en revanche, d'altérer le message divin dont elle a la garde, et qui montre, dans la communion, la condition de la vie spirituelle, de sa permanence et de ses progrès.

Toute la Tradition l'enseigne. On vous l'a redit en la plupart des séances, afin d'enraciner profondément, par des répétitions, cette idée capitale : l'Eucharistie est le symbole de l'unité, le lien de la charité, *Signum unitatis, vinculum caritatis* (1).

Saint Paul nous avait, d'ailleurs, devancés en expliquant que l'union des chrétiens, désirée par le Sauveur, à l'image même de la sienne avec son Père, peut être réalisée dans la communion : *Quoniam unus panis, unum corpus sumus, omnes qui de uno pane participamus* (2). Oui, l'Apôtre a osé écrire cette parole, inscrite en exergue sur le programme du Congrès : après avoir mangé du même Pain céleste, nous formons un seul corps, le Corps mystique du Christ. La multitude se réduit fraternellement à l'unité.

De fait, entre les communiants, qui reçoivent, avec pareille foi et dans les mêmes sentiments d'offrande et de prière, sans distinction d'âge, de condition sociale, de temps et d'espace, Celui qui nous a prescrit de nous « aimer les uns les autres » (3), comment ne circulerait pas un courant de charité capable d'apaiser les dissentiments, de réconcilier les cœurs et de suggérer des sacrifices ?

N'est-ce pas avant de s'approcher de la sainte Table qu'il faut, selon l'ordre du divin Maître, « aller trouver le frère » qu'on blessa ou dont on est mécontent, et renouer avec lui (4) ? Rien d'étrange en ces dispositions, car « celui, dit Bossuet, qui recevrait l'Eucharistie avec la haine contre quelqu'un ferait violence au Corps du Sauveur, puisqu'il vient pour nous faire un même corps et que nous demeurons dans la division » (5).

★ ★ ★

Or, en dehors de l'Eucharistie, je vous demande où la famille, qui a besoin d'unité, et qui doit la souhaiter pour son bonheur, trouvera sûrement, non à titre précaire, cette concorde que saint Augustin dit résulter de l'harmonie du commandement et de l'obéissance (6) ?

Ah ! quelle erreur, si vous croyez qu'il suffit de porter le même nom, de vivre sous le même toit, de s'asseoir à la même table, de partager la même existence quotidienne, d'être liés par l'intérêt ou l'habitude, pour avoir la paix et la joie ! Sous ce vernis, que de remous !

C'est un procédé de romancier, mis à la mode, au XVIIIe siècle, par Le Sage, d'imaginer qu'un pouvoir magique permet de franchir invisiblement les seuils, de regarder, d'écouter, de crocheter les consciences et de surprendre les secrets intimes, afin de jeter le butin en pâture à la curiosité.

Qu'ont-ils cru voir ou entendre, ces écrivains fantaisistes ? En inventant, ont-ils exagéré ? Ce sont, fréquemment, des photographies sans retouches. Je ne parle pas, en cette chaire sacrée, des trahisons et des infamies. Mais voici des antagonismes d'idées, des oppositions de caractères, des discussions pénibles, des divergences sur l'éducation des enfants ; voici des préférences, des jalousies ; voici des piqûres d'amour-propre, des raidissements boudeurs, ou l'éclat des brouilles; voici l'égoïsme substitué au bien commun ; bref, dans une façade qui semble de granit, constatez l'absence de ciment et même des fissures.

N'est-il pas de Taine ce sarcasme : « On s'aime deux ans, on se dispute trois ans, on se supporte trente ans » ?

La monotonie, plus lourde d'année en année, la lassitude, l'emprise des affaires et de la vie mondaine, ont désagrégé, renversé comme un château de cartes, tant de radieuses espérances, qui, le jour féerique du mariage, parmi les lumières et les chants, avaient paru garantir que la vie conjugale serait une continuelle jonchée de fleurs.

★ ★ ★

En face des foyers où, malgré tout, l'affection persiste, il faut redire la prière de l'Eglise pour sa propre concorde : *Unitatis et pacis propitius dona concede* (1). Seigneur, faites-y régner la douceur de l'union et de la paix par un amour sincère, compréhensif et indulgent. *Non diligamus verbo, sed opere et veritate* (2).

Or, mes Frères, cet amour, le mari, la femme et les enfants le puiseront dans la pratique de l'Eucharistie. *Auctor pacis* (3)... *Caritas est* (4), l'Auteur de la paix, l'Amour même, voilà Celui qui préviendra les discordes et rapprochera les cœurs.

Rappelez-vous qu'en sa sublime prière au Père céleste il nous a invités à dire cette parole, que nous répétons à chaque Messe, avant la Communion : « Pardonnez-nous nos fautes comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Mais à qui pardonner d'abord, sinon à nos proches, à ceux que le sang et la communauté de vie nous rendent les plus chers ?

Ecoutez encore avant la Communion : « *Pax Domini sit semper vobiscum !* » La paix ! Mais à qui la souhaiter d'abord, sinon à votre foyer, où elle assurera le bonheur de tous ?

Vous gardez, à Nantes, le touchant souvenir du baiser de Donatien à Rogatien, son frère aîné, qui, d'après la légende, lui servit de Baptême avant celui du sang. Mais le baiser liturgique de paix, précédant la Communion du prêtre, à la Messe solennelle, ne sert-il pas de prédication et d'exemple aux membres d'une famille, prêts à communier ? En rentrant chez eux, pourquoi ne se le donneraient-ils pas, comme le symbole de leur union, consolidée par l'Eucharistie ?

★ ★ ★

Au cours de la Messe de mariage, avez-vous remarqué, mes Frères, l'insistance de l'Eglise à remémorer aux jeunes époux que, sans le soutien de la grâce, l'amour conjugal sera exposé à perdre sa fidélité ? Tout son enseignement, à cette heure

---

(1) S. AUGUSTIN (*Tract.* 26 *in Joannem*).
(2) *I Cor.* X, 17.
(3) JOAN. XIII, 34.
(4) MATTH. V, 24.
(5) *Méditations sur l'Evangile,* XLVe jour.
(6) *Ordinata imperandi obediendique concordia cohabitantium* (*De Civitate Dei,* XIX, 14).

(1) Secrète de la Messe du Saint Sacrement.
(2) I JOAN. III, 18.
(3) Collecte de la Messe *pro Pace*.
(4) I JOAN. IV, 8.

grave, se résume dans le mot, ample et précis, de saint Paul : « Aimez-vous comme le Christ aime l'Eglise. » (1) C'est lui, leur dit-elle, qui surnaturalisera votre attrait réciproque et le préservera de rassasiement et d'instabilité. Loin d'être, entre vous, un écran, il vous exhortera l'un et l'autre à la patience, à la mansuétude de cette charité dont l'Apôtre a décrit les nuances et fait l'éloge dans sa première Epître aux Corinthiens.

Beaucoup de jeunes mariés le comprennent. On en voit, de plus en plus, le jour ou la veille de leur mariage communier ensemble et souhaiter que leurs familles et leurs amis les accompagnent à la sainte Table. Les lettres informatrices portent cette annonce : *Messe de communion.* Quelle décence assurée ainsi à toute la fête !

Il y a un mois, je bénissais deux époux, qui communièrent avec leurs parents durant la cérémonie. Rayon de lumière sur le présent ; promesse du maintien des traditions chrétiennes dans les deux familles. Il semblait que Notre-Seigneur contresignait le serment d'amour de ces jeunes gens. Leur tendresse s'affermissait au contact de sa puissance.

D'autre part, n'était-ce point, sans phrases, une prédication ? Beaucoup d'assistants, étonnés d'abord, puis émus, se seront joints à la prière convergente de ces six chrétiens pour le bonheur du foyer nouveau.

Il arrive, au contraire, que de jeunes mariés, précédemment pieux, le deviennent moins. Défaillants, par une connivence tacite, au lieu de s'appuyer, ils espacent leurs communions et s'en tiennent *à Pâques humblement !* Combien plus louable ce Jociste breton, qui disait : « C'est dans la mesure où le Christ sera en nous que nous travaillerons au bien de la communauté. Pour cela, allons le recevoir souvent dans l'Eucharistie. »

Et combien mérite aussi compliment la jeune femme, qui, ne trouvant pas chez son époux la pratique de la communion, ne cesse d'invoquer le Sauveur, multiplie les marques de bonté conquérante et enveloppe de tact une suggestion discrète, sans prétendre hâter le jour où il leur accordera la réunion à sa Table !

* * *

L'Eucharistie, lien puissant de la famille ? Mais oui, mes Frères, car si vous constatez en chacun de nous son activité, pourquoi n'agirait-elle pas de concert dans les deux époux ? Si elle nous affine spirituellement, nous tempère ou nous fortifie, que sera en eux son rôle conjugué !

Imaginez leur bonheur, quand, au sortir de l'église où ils ont communié l'un près de l'autre, ils se savent un tabernacle où Notre-Seigneur est honoré, invoqué, aimé ! Et quelle joie plus intense encore, si leurs enfants les ont entourés de leur foi et de leur candeur !

Nulle surprise que, sous un tel toit, se révèle parmi vous, Nantais, un jeune Glou, qui, avant d'aller à son exécution par les Allemands, priait son curé de célébrer, le lendemain, pour lui, « la messe *en blanc* », parce qu'il s'en croyait digne.

Est-ce de la littérature ? Regardez la réalité !

Voyez cet époux, ce père, avant et après la Communion, qui demande au divin Maître à mieux comprendre les siens, à devenir meilleur, pour les bien conduire, qui pèse ses responsabilités, offre ses travaux et ses soucis, et s'en retourne au foyer moins craintif du lendemain, parce qu'il sait, de l'Apôtre, qu' « il peut tout en Celui qui le fortifie » (1).

Voyez cette épouse, cette mère, qui a si grand besoin de secours pour remplir ses nouvelles obligations, que, durant la Messe de mariage, l'Eglise, compatissante à sa faiblesse, songe particulièrement à elle : « Seigneur, qu'elle soit chaste ; qu'elle vive en chrétienne, unie au Christ, fidèle à la foi et aux commandements, fidèle à son unique amour ! »

Ruskin s'est contenté de dire : « Si la femme a des chagrins et des larmes, elle les secoue comme un pétale de roses secoue des gouttes de pluie. » Comparaison puérile ! Ses déceptions et ses peines, elle accourt les confier à Celui qui a dit : « Venez à moi quand vous souffrez et je vous consolerai. » (2)

N'est-elle pas certaine, d'avance, qu'il la comprendra, qu'il l'attend, et la fera s'élever jusqu'à l'offrande méritoire de ses épreuves ? Désormais soutenue par lui, elle aura la force de sourire gentiment à ceux qui séjournent, et à ceux qui rentrent, parfois mécontents ou transis. A tous, indistinctement, elle prodiguera une tendresse et une sollicitude qu'ils jugent naturelle, sans en soupçonner toujours la vertu.

Demandez à Mme Martin, mère de sainte Thérèse de Lisieux, dont un récent livre vient de dévoiler l'édifiant milieu familial, si la communion ne l'a pas aidée à élever chrétiennement ses neuf enfants, sa couronne, à endurer avec patience les douleurs de sa dernière maladie ?

Oui, l'Eucharistie assure cette paix, que tout l'or du monde ne saurait acquérir, *quam mundus dare non potest pacem* (3). « Quand mon père et ma mère, a écrit Hervé Bazin, avaient eu quelque difficulté dans le courant de la semaine, le dimanche matin, sans qu'ils se fussent entendus ils s'approchaient, tous les deux, de la sainte Table. »

Comment douter du résultat ? Au cours de leur action de grâces, le mari et la femme examineront si leur attitude a toujours été affectueuse et bienveillante ; ils se décideront à prévenir ces disputes ou vexations, génératrices de colère et de rancœur.

* * *

Mais retenez aussi, mes Frères, que la communion modère et réconcilie d'autres membres de la famille, dont les agissements troublent parfois la sérénité de la maison.

Voulez-vous, pour vous détendre, une anecdote selon la méthode des missionnaires ? Il y a une quinzaine d'années environ, un gendre vint me confier que sa belle-mère désunissait son ménage en attisant et aggravant de légers désaccords, et qu'elle préparait ainsi une séparation.

Je mandai cette personne, réputée pieuse. Dès qu'elle me sut au courant, elle attribua tous les torts à son gendre, sans que j'essayasse de le justifier. Mon silence, qui lui semblait une approbation, lui fit même craindre d'avoir exagéré, car elle commença d'atténuer, d'excuser. Je coupai

(1) *Ephes.* V, 2, 25.

(1) *Phil.* IV, 13.
(2) MATTH. XI, 28.
(3) Collecte de la Messe *pro Pace.*

alors : « Communie-t-il ? — Oui, à peu près tous les dimanches. — Bien. Et vous, Madame ? — Chaque jour. — Très bien. Je vous demande d'aller communier trois ou quatre dimanches à côté de lui. Puis, en vous relevant de la sainte Table, comme vous avez, dis-je avec un sourire, toutes les qualités, et qu'il a tous les défauts, vous prierez Notre-Seigneur de faire un peu mieux la répartition. »

Quelque six mois plus tard, je les vis venir ensemble et crus d'abord avoir à faire le juge de paix. Nullement. Leur communion voisine, répétée plusieurs fois en compagnie de la jeune femme, les avait transformés, vraiment réunis.

Ce n'est pas un de ces contes de fées : *Il y avait une fois, au temps jadis...* Non ; la belle-mère est retournée à Dieu ; mais le gendre se trouve dans cet auditoire, et je l'ai prévenu que je citerais leur cas, sans, naturellement, les nommer.

★ ★ ★

Vous pensez bien, mes Frères, que les premiers à constater les effets de la communion des parents sont les enfants, si curieux, si perspicaces. A leurs yeux, comme l'écrivait au XVIe siècle le chancelier Etienne Pasquier, « leurs pères et mères sont les vrayes images de Dieu ». Oh ! qu'ils seront plus enclins à se glisser, avec bonheur, entre eux, à la sainte Table, quand ils auront conclu que, grâce à l'Hostie, les brusqueries de paroles et les petites scènes disparaissent, qu'une brise purifiante balaie les nuages et embaume la maison d'aménité.

Des parents fervents de la communion souhaiteront que leurs enfants les imitent. Mais, attention, je vous prie ! Pas de zèle indiscret, ni la moindre coercition! Ne jamais s'ingérer dans le domaine de la conscience par une surveillance abusive. Une mère, autoritaire ou maladroite, en pressant ses enfants, surtout ses filles, de recevoir souvent l'Eucharistie, sans connaître l'état de leur âme, peut leur en inspirer l'horreur, ou les induire au sacrilège.

De brèves paroles, et rares, sur le bonheur de leur intimité avec Notre-Seigneur ; l'exemple de sacrifices pour aller à sa rencontre, malgré la distance, la température, la fatigue; surtout la suppression d'un voyage agréable, afin de ne pas manquer une communion, auront plus d'éloquence que l'importunité.

Vous admettrez enfin qu'une famille assidue à la sainte Table sera un terrain propice aux vocations sacerdotales et religieuses. Sans doute « l'Esprit, dit l'Evangile, souffle où il veut » (1), quelquefois en des milieux banals ou arides, qu'on ne croyait pas destinés à son choix. Mais combien souvent sa volonté se dirige, avec prédilection, vers un foyer chrétien où la communion est en honneur !

Heureux, heureux l'enfant, le jeune homme, qui a constamment vécu dans l'ambiance sacrée de l'Eucharistie ! Il s'est préparé, de longue date, à célébrer pieusement la Messe, à distribuer la sainte Hostie, sa gardienne et sa joie, à devenir l'apôtre d'une pratique dont il a constaté, en lui et dans l'intimité du foyer domestique, l'influence.

Quand il sera prêtre, quel bonheur de ses parents et de ses frères et sœurs à communier de sa main ! Récompense de leur vie chrétienne et de leurs sacrifices, il les rapprochera plus encore. Avec lui Notre-Seigneur est entré sous leur toit pour les bénir et les réjouir.

Et quand, chaque matin, il dira la Messe, tout en pensant, d'abord, comme il le doit, à la grande famille de l'Eglise, et à celle de sa paroisse ou de son ministère, soyez sûrs qu'il n'oubliera pas la sienne propre, et qu'il l'associera à l'offrande de son service au Seigneur : *Hanc oblationem servitutis nostrae, sed et cunctae familiae* (1).

★ ★ ★

J'écrivais récemment ces pages en Savoie, songeant à vous, mes Frères, dans le pays si gracieux et pittoresque où saint François de Sales a laissé l'immortel souvenir de son génie, de sa douceur et de sa dévotion. Comment n'aurais-je pas relu, à votre usage, ses conseils aux gens mariés ?

Après les avoir avertis que « si les mondains leur demandent pourquoi ils communient souvent, il leur faut répondre que c'est pour apprendre à aimer Dieu, se purifier de leurs imperfections et se délivrer de leurs misères, pour se consoler en leurs afflictions et s'appuyer en leur faiblesse », il les exhorte à commémorer ensemble, par une fervente communion, le jour anniversaire de leur mariage.

Volontiers je me fais l'écho de son désir. Il est clair que deux époux, qui s'agenouilleront en ce jour à la sainte Table, renouvelleront silencieusement les serments qu'ils échangèrent. Pour chacun d'eux, quel contentement d'entendre, au fond du cœur de l'autre : « Comme hier, comme demain et toujours ! »

Mais, laissez-moi vous le dire, c'est fréquemment que le ménage devrait s'accorder cette faveur, afin que son foyer ressemble à ceux où Notre-Seigneur venait s'asseoir, qu'il aimait à distraire et à consoler, parfois même à enrichir de ses miracles. Ah ! ne jugez point l'Eucharistie un privilège du clergé, des religieuses et des saintes âmes : pour tous, elle est un antidote et un remède.

Une famille qui adopterait la communion hebdomadaire ou quotidienne, non seulement se maintiendrait en la noblesse de l'état de grâce, mais verrait croître les vertus qui charment le foyer et recevrait la force de pratiquer tous ses devoirs aux heures difficiles. Puisse l'impressionnant Congrès de Nantes, supérieur aux plus optimistes prévisions, décider un grand nombre d'époux et d'enfants à communier souvent !

Mais nous tous, prêtres et fidèles, qui recevons la sainte Hostie — car je veux, en finissant, vous adresser un mot personnel, — prouvons, à notre manière, sa divinité par ses effets en notre esprit, notre cœur et notre vie.

C'est sa gloire de révéler Dieu beaucoup plus qu'elle ne le voile. Depuis la Cène son action éclate, magnifique, indéniable, dans toute la chrétienté. Par elle, Celui qui a multiplié les pains dans le désert, guéri des aveugles, ressuscité des cadavres, et, après son crucifiement et sa mise au tombeau, vaincu lui-même la mort, ne cesse de manifester sa puissance dans les âmes des communiants, autant qu'il les remplit de sa bonté. Quelle

(1) JOAN. III, 8.

(1) Prière du Canon de la Messe.

réalisation de sa parole : « Moi aussi j'agis comme mon Père » (1) !

Contemplez, sous l'action de l'Eucharistie, l'héroïsme des millions de martyrs — tels vos deux « Enfants nantais » qui ont, eux aussi, donné « par leur mort la plus grande preuve d'amour (2) » ; — contemplez, sans sortir encore de chez vous, les mortifications des cloîtres, avec votre bienheureuse Françoise d'Amboise, échangeant son duché de Bretagne pour huit ans de pénitence et de prière aux Couets ; contemplez le zèle de l'apostolat, avec un Grignion de Montfort et un P. Dorgère, le désintéressement du sacerdoce, les petits sacrifices des enfants, la foi et la vertu conservées chez les jeunes gens malgré l'atmosphère, souvent maléfique, de l'instruction ou de l'emploi, malgré le « vin fumeux » des passions ; contemplez les exemples d'honnêteté conjugale, le dévouement prodigieux des parents, la fidélité à l'Eglise et au Pape d'un Lamoricière et d'un Charette ; bref, la miraculeuse efflorescence de pureté, de renoncement et de générosité que, par l'Eucharistie, Notre-Seigneur fait, depuis vingt siècles, s'épanouir dans le monde.

Oui, par elle il continue d'agir ; par elle, il fixe dans le bien des âmes versatiles et change en force morale la fragilité humaine ; par elle il anime d'enthousiasme ses disciples et les élève jusqu'aux cimes de la sainteté : « Nous ne faisons plus qu'un », disait Sœur Thérèse de Lisieux. C'est ce qu'il a voulu en l'instituant : « Qui me mange vit en moi, et je vis en lui. » (1)

Voilà mon souhait final à toutes les familles chrétiennes et à toutes les âmes ici présentes, sur lesquelles je vous prie, Eminentissime cardinal légat, de faire, une fois de plus, descendre, comme une vivifiante rosée, la bénédiction paternelle du Souverain Pontife.

(1) JOAN. V, 17.
(2) ID. XV, 13.

(1) JOAN. VI, 57.

L'EUCHARISTIE
sacrement de l'unité et de la paix paroissiales

Sous ce titre, M. Le Cour Grandmaison, le distingué président de la F. N. A. C., se proposait de montrer le rayonnement de l'Eucharistie dans la vie de la paroisse.

Au moment où s'ouvre cette première assemblée générale du Congrès, j'éprouve le sentiment qu'exprimait le doge dans les jardins de Versailles : l'étonnement de me trouver à cette place. Le lieu (1), le sujet, l'auditoire, le choix d'un laïc pour prendre la parole, tout cela est quelque peu déconcertant. Si, malgré tant de motifs de décliner un honneur qui m'accable, j'ai accepté de parler, c'est parce que j'ai pensé que, chef d'un grand mouvement d'Action catholique, j'avais le devoir de donner l'exemple d'une déférence immédiate et totale au désir de mon évêque. Dieu veuille que cet acte d'obéissance vaille à mes paroles une efficacité dont je sens trop bien qu'elles sont, par ailleurs, dépourvues.

On m'a demandé de réfléchir avec vous sur un aspect particulier du thème général du Congrès, et de rechercher comment

L'Eucharistie est le sacrement de l'unité et de la paix paroissiales

Bien entendu, je n'aborderai pas le côté doctrinal de ce sujet. Mon incompétence me l'interdit, et c'est d'autant moins nécessaire que cet aspect sera traité par les éminents théologiens rassemblés pour le Congrès. Je ne saurais oublier que si je suis ici, c'est uniquement à titre de militant d'un de nos mouvements d'Action catholique. Dans l'expression Action catholique, il y a un mot caractéristique : *action*. C'est donc du point de vue de l'action que nous envisagerons notre sujet, avec la préoccupation d'essayer d'aboutir à des résolutions pratiques, à des conclusions que chacun de nous puisse appliquer, dans sa sphère, dès le lendemain du Congrès.

Le lieu même où nous sommes, cette cathédrale mutilée par la guerre, illustre déjà et l'actualité du thème du Congrès, et son caractère paroissial.

Qu'est-elle, en effet, cette cathédrale ? Comme ses sœurs, qui font à la terre de France une parure incomparable, elle n'est, en définitive qu'un immense tabernacle, qu'un gigantesque ostensoir, et en même temps un symbole d'unité et de paix.

Symbole d'unité ? Vingt générations se sont unies, à travers cinq siècles, pour l'entreprendre, pour la poursuivre, pour l'achever ; et dans chacune de ces générations, toutes les classes sociales se sont unies pour travailler à ce grand œuvre ; aujourd'hui comme hier, paysans et bourgeois, clercs et artisans, chevaliers et ouvriers, artistes et lettrés ont uni fraternellement leurs offrandes et leurs efforts pour élever ces murs où s'abriterait l'Hostie. Frappant exemple d'unité autour de l'Eucharistie et par l'Eucharistie.

Symbole de paix aussi. Les blessures de ces voûtes nous montrent quelles ruines attendent un monde qui s'éloigne du Dieu du tabernacle et qui cherche, dans les voies sans issues du culte de la matière, le secret d'une paix que le Christ seul pourrait lui procurer.

Les leçons que nous donne ainsi cette cathédrale, *la plus humble de nos églises* de faubourg ou de campagne nous les répète avec la même autorité, sinon avec le même éclat.

Et pour s'affirmer dans le cadre plus familier de nos paroisses, le témoignage n'en est peut-être que mieux à notre mesure, plus accessible et plus vivant.

(1) La cathédrale de Nantes.

I

Qu'est-ce, en effet, qu'une paroisse?

Si j'en crois Littré, le mot paroisse vient de deux mots grecs qui signifient ce qui est auprès de la maison, voisinage de foyers.

C'est bien le sens que lui donnaient nos pères. Jusqu'au début du siècle dernier, la paroisse désignait ces collectivités élémentaires que nous appelons aujourd'hui communes. Et comme les registres paroissiaux tenaient lieu d'état civil, le Baptême agrégeait le nouveau-né à la fois à la société religieuse et à la société civile ; il en faisait du même coup un chrétien et un citoyen.

Ainsi, à la base de notre unité nationale, nous rencontrons la paroisse.

Aujourd'hui, l'Etat est devenu laïque ; il ignore l'Eglise. Ces deux notions sont dissociées et on peut, hélas ! se demander si l'unité française en a été resserrée.

Cependant, au moins dans nos campagnes, la paroisse et la commune se confondent encore presque toujours ; et c'est le clocher de l'église qui les signale de loin dans nos paysages français.

La paroisse est donc d'abord un *groupement territorial.* Ce qui la caractérise, c'est qu'elle comprend des éléments humains variés : toutes les classes de la société s'y coudoient, toutes les professions y sont représentées, et tel immeuble de nos grandes villes abrite, au rez-de-chaussée, des commerçants ou des artisans, aux étages, des familles appartenant aux professions libérales et, sous les toits, d'humbles travailleurs manuels.

La paroisse offre, en somme, la gamme presque complète des milieux sociaux ; elle est une réduction à l'échelle humaine de la société tout entière, et son unité est d'abord ce qu'on appelle aujourd'hui une *unité résidentielle.*

Le seul fait d'habiter le même territoire, d'avoir, surtout à la campagne, un centre commun d'activité et de vie suffit, en effet, à créer entre ces éléments, par ailleurs si divers, un premier lien, qu'exprime déjà le langage courant, quand il parle de *l'esprit de clocher.*

Mais c'est un lien à la fois lâche et fragile, trop vague pour qu'on puisse dire qu'il fait l'unité de la paroisse. L'expérience de chaque jour s'inscrirait en faux contre cette assertion et ici encore, le langage familier, en parlant des querelles de *murs mitoyens,* évoque ces divisions tenaces, ces longues rancunes, que le voisinage exaspère et dont nos paroisses sont trop souvent le théâtre.

II

Où donc trouver le nouveau principe qui, renforçant à ce premier lien, peut fournir une base solide à *l'unité et à la paix de nos paroisses ?*

Il n'est, pour le savoir, que de regarder vivre l'une d'entre elles. Et vous trouverez naturel que je prenne pour exemple une de ces paroisses du pays nantais où, malgré les inquiétants progrès du laïcisme, subsistent encore d'authentiques et solides traditions chrétiennes.

Un coup d'œil, même superficiel, montre immédiatement qu'à *certains jours* un courant mystérieux, passant à travers ces familles si diverses qui constituent la paroisse, les rapproche dans une communauté d'émotions, de sentiments et même d'attitudes extérieures.

L'aviateur, par exemple, qui survolerait nos campagnes un dimanche matin, vers 11 heures, verrait converger vers le bourg, des extrémités de la paroisse, autos, carrioles, bicyclettes et piétons, comme attirés par un irrésistible aimant. Si étranger qu'il soit à nos mœurs et à notre religion, il déduirait évidemment de ces rassemblements périodiques qu'entre ces hommes si différents existe un lien plus puissant que ce qui semble, dans la vie ordinaire, les séparer.

Ce phénomène révélateur prend, à *certaines dates,* une intensité frappante, provoquant comme une mobilisation générale de la paroisse et allant jusqu'à modifier la physionomie habituelle des gens et même des choses.

Observez la paroisse le matin de la *Communion solennelle,* ses familles endimanchées se hâtant entre les magasins dont les devantures ont revêtu, depuis quelques jours, un aspect particulier, et défilant sous le regard bienveillant, parfois attendri, de ceux mêmes qui ont désappris le chemin de l'église et oublié les serments de leur enfance.

Observez la paroisse un jour de *Fête-Dieu :* les mâts, les tentures, les guirlandes, les reposoirs, pour l'ornementation desquels chaque quartier rivalise avec ses voisins d'ingéniosité et de zèle ; les fleurs jonchant les rues à travers lesquelles s'avance la procession, où se mêlent, dans une unité visible, tous les âges et toutes les conditions.

Observez la paroisse un jour de *Toussaint.* La veille au soir, le mélancolique tintement des cloches a réveillé, au fond des cœurs les plus endurcis, le souvenir des trépassés. Et maintenant, la traditionnelle procession pénètre au cimetière. Rompant l'ordre du défilé, chaque famille se regroupe sur ses tombes. Beaucoup qui avaient quitté le pays natal y sont revenus pour cette cérémonie ; certains des assistants ne fréquentent guère, en temps ordinaire, l'église qui ne connaît jamais une telle affluence. Et tandis que le chant du *Libera* monte dans le ciel gris où le vent d'automne balaye les dernières feuilles, une même émotion, silencieuse et profonde, rassemble la paroisse — toute la paroisse, celle d'aujourd'hui, mais aussi celle du passé, ces générations dont les cendres sont intimement mêlées à ce sol et dont les âmes planent au-dessus de la foule.

C'est peut-être au cours de toute l'année, à cette heure-là, que se manifeste le plus visiblement l'unité paroissiale.

Messe du dimanche, Communion solennelle, Fête-Dieu, Toussaint,

quel est donc, entre ces manifestations en apparence diverses, *le principe* qui rassemble les hommes et met en lumière *l'unité de la paroisse ?*

Quel est ce principe ?

C'EST L'EUCHARISTIE.

Cela saute aux yeux pour la Messe du dimanche, qui est le sacrifice eucharistique, pour la Communion solennelle et pour la Fête-Dieu, qui sont des triomphes extérieurs de l'Hostie.

Mais c'est vrai aussi de la Toussaint ; et dans ce dernier cas, le témoignage est même d'autant plus frappant qu'il est, au premier abord, moins visible.

Cette affluence sur les tombes d'une foule dont certains éléments n'ont plus qu'une foi vague, ne peut, en effet, s'expliquer que par la croyance à une autre existence, à la survie consciente des

âmes de nos morts, à un revoir plus ou moins prochain.

Le mot de la Toussaint, c'est le mot du Seigneur que la liturgie des défunts met précisément sur nos lèvres :

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle
et je le ressusciterai au dernier jour. »

Ainsi se vérifie dans la paroisse cette parole de *Pie X* résumant la doctrine de l'Eglise :

« La Sainte Table est le symbole, la racine et le principe de l'*Unité catholique.* »

III

Et parce qu'elle est le sacrement de l'Unité, elle est aussi le sacrement de la *paix* paroissiale.

C'est que l'unité produite par l'Eucharistie n'est pas simplement une unité apparente, extérieure, superficielle ; elle est au contraire une unité profonde, une unité interne. Les chrétiens sont *un* parce qu'ils sont les membres d'un même corps, le Corps mystique du Christ ; et c'est lui qui, reçu dans l'Eucharistie, consomme tous les chrétiens dans l'unité de l'amour.

Bossuet explique d'un mot pourquoi la paix est ici inséparable de l'unité :

« Celui-là qui reçoit l'Eucharistie ayant la haine contre son frère dans son cœur, fait violence au Corps du Sauveur, puisqu'il vient pour nous faire un, et que nous demeurons dans la division. » (*Méd. Evangile*, 45e jour.)

Bossuet ne fait d'ailleurs que commenter le mot de l'Evangile : « Si au moment de présenter ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande devant l'autel et va d'abord faire la paix avec ton frère. » (*Matth.*, V, 20-24. Ve dimanche après Pentecôte.)

Dans le discours après la Cène, lors de l'institution de l'Eucharistie, le thème de la paix alterne avec celui de l'unité.

« Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi. » (*Jean.*, XVI, 33.)

C'est en ces termes que le Seigneur clôt le passage adressé à ses apôtres ; et se tournant vers son Père, il prie aussitôt pour l'*Unité*.

Le premier salut adressé aux apôtres, au matin de la Résurrection, est pour leur souhaiter la paix : « La *paix* soit avec vous ».

La Messe, qui est le mémorial de la Passion, traduit fidèlement ces sentiments du Maître. Le mot *paix* revient six fois dans les prières qui vont de la fin du Canon à la Communion, et ce leitmotiv est souligné, aux Messes solennelles, par le rite expressif du baiser de paix.

Au moment d'approcher de la Sainte Table, où l'unité se consomme dans l'union au Christ, l'Eglise nous fait demander avec insistance la paix, d'abord dans l'*Agnus Dei,* puis dans l'oraison :

« Seigneur Jésus, qui avez dit à vos apôtres : « Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix, ne regardez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise et daignez, s'il vous plaît, lui *donner l'unité et la paix.* »

La liturgie nous rappelle ainsi, solennellement, que notre offrande collective, en union avec celle du Christ, ne saurait être agréable à Dieu si nos cœurs étaient pleins de rancune ou de haine.

C'est ce qu'avaient bien compris nos pères, dès les premiers temps de l'Eglise, et c'est ce qu'exprime un texte où *saint Fulgence,* au Ve siècle, formule cette doctrine :

« L'Apôtre dit : « Supportez-vous dans la charité. Veillez à garder ensemble l'unité de l'esprit dans le lien de la paix.

Remarquez-le : là où il nous ordonne de nous supporter mutuellement, il pose la charité, là où il nomme l'espoir de l'unité, il montre le lien de la paix.

Telle est la maison de Dieu, construite de pierres vivantes, dans laquelle le Père de famille met ses délices à habiter :

La ruine de la division ne doit pas offenser ses yeux. »

Cette maison de Dieu, faite de pierres vivantes, c'est l'Eglise ; mais c'est aussi la paroisse, cellule élémentaire et image réduite de l'Eglise.

L'Eucharistie nous apparaît bien ainsi comme le sacrement de l'Unité et de la paix paroissiales.

IV

Je ne pense pas que la doctrine de saint Fulgence, de Bossuet et de Pie X, que je viens de rappeler, soulève dans vos esprits des difficultés ou des objections.

Mais elle appelle *une question,* que certains parmi vous ont peut-être sur les lèvres.

Quel est, de nos jours, *l'intérêt pratique* de cette doctrine ? En quoi peut-elle nous aider à sortir du chaos où s'enfoncent la France et le monde ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord se rendre compte du *rôle* qui revient à la *paroisse* dans le monde d'aujourd'hui.

Rôle de la paroisse.

Aux yeux de beaucoup de catholiques, ce rôle apparaît assez secondaire.

Ils pensent que la paroisse n'est plus « à la page ». Adaptée à la société chrétienne d'autrefois, elle ne répond pas aux besoins nouveaux d'un siècle où le nombre des incroyants l'emporte de beaucoup sur celui des fidèles. La preuve, disent-ils, c'est que l'organisation traditionnelle de nos paroisses, où les prêtres étaient bien plus nombreux qu'aujourd'hui, n'a pas empêché la France de se déchristianiser. Comment nos paroisses pourraient-elles remonter un courant qu'elles ont été impuissantes à endiguer ?

L'objection, reconnaissons-le, paraît forte.

La conclusion logique, c'est que si nous voulons rechristianiser la France, devenue pays de mission, il faut, à côté de nos paroisses vieillies et sclérosées, des institutions jeunes, conquérantes, adaptées au milieu.

N'est-ce pas ce que suggère, avec de prudentes et judicieuses réserves, l'abbé Godin dans son admirable livre : *France, pays de Mission ?*

Vous avez presque tous lu ce livre, et vous avez été, comme moi-même, impressionnés par cet angoissant cri d'alarme. Permettez-moi, cependant, de vous mettre en garde contre le danger qu'il y aurait à aller plus loin que ne l'a fait M. l'abbé Godin lui-même, et à tirer de son enquête des conclusions devant lesquelles il s'est arrêté. Et comme je sens bien que mon autorité, en la matière, est assez mince, permettez-moi de vous lire ce qu'écrivait, il y a quelques semaines, Mgr Chevrot (*Croix*, 7 mai 1947 :

« Le problème que soulève l'acclimatation des convertis n'est pas nouveau. Quoique en termes différents, il s'était posé après la guerre de 1870-1871, à propos des membres des Cercles ouvriers

pour lesquels on avait cru aussi que la paroisse était inadaptée. On les réunissait donc dans des chapelles imperméables à la vie paroissiale. Eut-on à se louer de cette expérience ?

Ce n'était pas l'avis de Mgr d'Hulst qui, en 1884, faisait entendre un langage auquel, sous réserve des transpositions nécessaires, nous n'avons rien à retrancher. L'éminent prélat disait : « A entendre les partisans du ministère d'exception, le ministère paroissial serait une forme vieillie. Et ils ne s'aperçoivent pas qu'au contraire tous leurs efforts sont vains, s'ils ne s'appuient sur la paroisse. On n'est pas toujours enfant, toujours apprenti, toujours soldat, toujours dans telle ou telle catégorie pour laquelle est faite telle ou telle œuvre spéciale. Et si l'on n'a appris, connu, pratiqué, conçu la religion que sous cette forme, d'ailleurs transitoire et contingente, quand l'étai est retiré, tout *s'écroule, on n'a plus de religion.*

« J'ai connu des jeunes gens qui ne manquaient jamais la Messe, et même fréquentaient les sacrements, tant qu'ils étaient membres d'une œuvre. Un voyage, un changement de résidence les a privés de cette ressource, qui était pour eux la religion tout entière. Ils ont abandonné toute pratique religieuse.

Pourquoi ? C'est peut-être parce qu'on les avait habitués à faire peu de cas de l'église paroissiale et du clergé séculier. »

Il n'en est pas moins vrai que la paroisse n'a pas, actuellement, une grande vogue.

Clergé séculier.

Une preuve significative de cet état des esprits, c'est la crise de recrutement du clergé séculier : les plus récentes statistiques révèlent, en effet, que tandis que les Congrégations missionnaires se recrutent très bien, et les Ordres religieux assez bien, les vocations pour le clergé paroissial sont de moins en moins nombreuses. C'est le signe qu'aux yeux de la plupart des aspirants au sacerdoce, le ministère paroissial apparaît comme une forme d'apostolat périmé, sans grand intérêt et sans grande valeur. Et beaucoup de familles très chrétiennes partagent cette façon de voir, témoins ces propos dont je garantis l'authenticité :

Un curé annonce à un excellent chrétien qu'il constate, chez un de ses fils, des indices non équivoques de vocation ; et le père de répondre :

« J'en suis bien heureux, pourvu que ce ne soit pas dans le clergé paroissial. Car enfin, je ne vois pas Maurice sacrifiant sa vie à faire des mariages et à suivre des enterrements. »

Et une dame annonçant à une amie que son fils va entrer au Séminaire, l'amie répond sans hésiter : « Dans quel ordre ? » tant il lui semble aller de soi qu'un garçon intelligent et instruit ne puisse pas se consacrer au ministère paroissial.

Oui, la paroisse a mauvaise presse ; et cependant, c'est sur elle que repose en définitive tout espoir de restaurer dans notre pays le règne du Christ.

L'enquête interrompue par la mort de l'abbé Godin a été reprise, poursuivie, développée. Une ample moisson de faits et de chiffres a été recueillie, d'où se dégagent des conclusions : c'est l'objet de deux ouvrages capitaux, les *Problèmes missionnaires de la France rurale*, qui traite, comme l'indique le titre, de la situation religieuse de nos campagnes ; et *Paroisse, communauté missionnaire*, où M. l'abbé Michonneau retrace l'expérience vécue par lui et par ses vicaires dans une paroisse ouvrière de la banlieue rouge de Paris.

Ces conclusions sont très nettes : l'admirable zèle des militants de l'Action catholique spécialisée et l'emploi des formules les plus adaptées d'apostolat sont voués à une fécondité limitée, tant que l'ensemble de nos paroisses, routinières et repliées sur elles-mêmes, donnera un démenti vivant à l'idéal chrétien que ces apôtres des masses déchristianisées font briller aux yeux des incroyants.

On leur répond : oui, la doctrine de l'Eglise est très belle ; oui, le Christ est une figure admirable, mais nous voyons les chrétiens, nous les coudoyons chaque jour : ils ne valent pas mieux que les autres, ils sont comme les autres.

Nous ne pouvons pas espérer rechristianiser le monde qui nous entoure, aussi longtemps que nos paroisses ne donneront pas le spectacle entraînant de communautés vivant à fond leur christianisme, composées d'hommes qui ne seront pas comme les autres... et dont l'exemple donnera aux autres envie de redevenir chrétiens.

Il n'y a là, d'ailleurs, rien de nouveau ; c'est en effet par ce spectacle et par cet exemple que les premiers chrétiens ont converti le monde païen. Toute leur vie était une protestation contre la vie de la société païenne de leur temps.

— à sa corruption, ils opposaient leur chasteté;

— à sa cupidité, à sa soif de richesse, leur culte de la pauvreté ;

— à son orgueil, à l'esprit de classe, l'humilité et la fraternité qui unissaient à la Table sainte l'homme libre et l'esclave, la patricienne et le plébéien ;

— à ses divisions et à ses haines, leur esprit d'unité et de paix.

Voyez comme ils s'aiment, disait-on de ces premières paroisses — et c'est le témoignage de la charité de ces groupes, unité et paix, qui a été l'instrument décisif de la conversion du monde païen.

C'est le même témoignage qu'attend de nos paroisses ce milieu du XX[e] siècle, si nous voulons convertir, nous aussi, la société redevenue païenne où nous vivons.

Ne croyez pas que ce soit là une vue personnelle ; cette conclusion capitale de l'expérience de vingt ans d'Action catholique et d'apostolat missionnaire a été confirmée avec éclat, il y a dix-huit mois, par le Congrès de l'Union des œuvres à Besançon et, sanction plus décisive, elle a inspiré, au mois de mars 1945, la décision officielle de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France, intégrant dans l'Action catholique l'ancienne F. N. C. et lui donnant la mission de *refaire, de chacune de nos paroisses, une communauté chrétienne vivante et missionnaire.*

A côté des mouvements spécialisés, qui s'attachent à christianiser un *milieu* particulier, ouvrier, rural, bourgeois, l'Action catholique paroissiale a pour tâche de rendre plus rayonnants, plus conquérants ces petits groupes que sont nos paroisses, *où tous les milieux sont mêlés* et où se retrouvent, ramenés à l'échelle humaine, la plupart des problèmes de tout genre que pose la restauration matérielle et morale du pays.

C'est ce que voyait bien Pie XI, qui a écrit : « La paroisse est un thème qui convient parti-

culièrement à l'Action catholique, car c'est présisément dans la paroisse que l'Action catholique entre en contact avec ce premier anneau de la chaîne hiérarchique à laquelle se rattache directement et normalement la coopération à l'apostolat des laïques. »

Telle est bien la mission que lui a assignée Pie XII dans sa classique allocution de septembre 1942 à l'Action catholique italienne des hommes ; telle est bien la mission que viennent de préciser, depuis trois mois, pour la France, S. Em. le cardinal Suhard et Mgr Guerry, archevêque coadjuteur de Cambrai, dans deux discours qui, pour n'avoir aucun caractère officiel, n'empruntent pas moins à la personnalité et aux fonctions de leurs auteurs une particulière autorité.

Nous sommes donc en droit d'affirmer que, *bien loin d'avoir fait son temps* et d'être une institution périmée, *la paroisse doit assumer un rôle capital* dans l'œuvre indispensable de la rechristianisation de notre pays.

V

Pour conclure ce trop long exposé, il nous suffit maintenant de rapprocher cette conclusion de celle à laquelle nous aboutissions en commençant.

— Résumons-les :

1° *Nos paroisses tout entières doivent devenir missionnaires,* conquérantes ;

et elles le redeviendront surtout, si, comme aux premiers siècles, elles donnent au monde le témoignage d'une charité fraternelle vécue, dont le spectacle attirera nos nouveaux païens vers ces foyers rayonnants *d'unité* et *de paix.*

2° *La source de cette unité et de cette paix paroissiales, c'est l'Eucharistie.*

De ces deux propositions se dégage spontanément, dans une vive lumière, la *résolution pratique* à laquelle nous nous proposions d'arriver :

C'est, sans préjudice de l'Action catholique que chacun de nous doit mener dans le milieu auquel il appartient, de participer aussi à l'Action catholique paroissiale dont sont chargées, en étroite collaboration, la L. F. A. C. F. et la F. N. A. C.

Ne croyez pas, d'ailleurs, que je vous propose là je ne sais quelle innovation plus ou moins sujette à caution, et permettez-moi d'emprunter ma péroraison à un prélat canadien, dont je lisais récemment le discours prononcé lors d'un récent Congrès.

« Lorsque M. Olier arriva dans sa paroisse du faubourg Saint-Germain, il recueillait un triste et lourd héritage. Ce coin de Paris était tout un monde. La population de la ville se chiffrait alors, selon certains historiens, à près de 500 000 âmes. Le clergé était peu nombreux et très peu apostolique. Or, cette paroisse devait devenir un foyer de vie chrétienne dont l'influence se fait sentir encore de nos jours. Si nous cherchons le principe de cette régénération spirituelle, nous le trouvons dans *le culte envers le Très Saint Sacrement.* Mais pour attirer les âmes à Notre-Seigneur, M. Olier ne craignit pas, tout comme cet autre géant de l'apostolat, Vincent de Paul, de *former des laïques* à qui il confia de lourdes responsabilités. »

— *L'Eucharistie, sacrement de l'Unité et de la paix paroissiales.*

— *L'Action catholique paroissiale, instrument du renouveau, par l'Eucharistie, de la vie paroissiale :*

Telles sont les conclusions que, sous la caution immédiate de M. Olier et de saint Vincent de Paul, nous retiendrons, si vous le voulez bien, de ce simple exposé. Il ne nous reste plus, et c'est l'essentiel, qu'à les mettre, avec la grâce de Dieu, en pratique.

— La collection « Pages catholiques » (Editions Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris) vient de publier *Les saints du mariage,* par le P. MARTIAL LEKEUX, brochure de 48 pages, 24 francs, qui présente, à l'intention des gens mariés, 14 courtes biographies de saints époux. — *Sainte Marie-Madeleine,* par le P. LACORDAIRE. Cette brochure reproduit, à part un certain nombre de suppressions, la biographie que le P. Lacordaire (1802-1861) écrivit sur la fin de sa vie.

— *Leçons élémentaires de morale sociale, d'après l'enseignement des Encycliques pontificales,* par E. DAUTAIS. — Vol. 12 × 18,5 cm., 192 pages, 120 francs. P. Téqui, 82, rue Bonaparte.

Ces 14 leçons résument la doctrine catholique sur la famille, la cité, l'humanité. Elles s'adressent spécialement aux membres des mouvements d'Action catholique. Avec des références aux Actes des cinq derniers Papes, ce volume nous donne un exposé rapide de la morale sociale chrétienne.

— *La France que vous cherchez,* par RAOUL AUDOUIN. — Vol. 12 × 19 cm., 72 pages, 40 francs. Editions Sédif, 30, boulevard Malesherbes, Paris, VIIIe.

Ecrit en vue des consultations populaires qui ont eu lieu avant la fin de l'année 1946, cet ouvrage examine ce que devait être la nouvelle Constitution de la France, puis les obstacles et les applications de la véritable démocratie politique dans notre pays

— *Structures françaises,* par PIERRE AMELOT. — Vol 12 × 19 cm., 192 pages, 90 francs. Editions Sédif Paris.

Dans ses trois parties, ce livre examine les principes du régime démocratique, le pouvoir exécutif qui est le problème-clé de la démocratie française enfin les propositions ou thèses fondamentales pou une Constitution française équilibrée. Cet ouvrage nous apporte des conceptions politiques, économique et sociales, destinées à la reconstitution d'un ordre social vraiment juste et chrétien.

— *Il faut choisir : Monnaie saine ou Etat totalitaire* d'après *l'Ordre social,* de JACQUES RUEFF, de l'Institut. — Vol. 14 × 22, 5 cm., 176 pages, 180 francs Editions Sédif, 30, boulevard Malesherbes, Paris, 8e

Ce livre résume l'essentiel du magistral ouvrage de M. Jacques Rueff, *L'Ordre social* (*D. C.,* t. XLIII col. 597) et montre que le désordre financier mène la nation à l'esclavage totalitaire, tandis que le respect des règles élémentaires de probité budgétaire assure un solide ordre économique où chaque liberté de l'homme se trouve respectée. Que ceux qui ont en main le sort des finances françaises entendent le cri d'alarme lancé par l'auteur, expert financier de représentation mondiale ! La dégradation de la monnaie conduit au désordre social et de là même au totalitarisme par la planification économique. Cet ouvrage fait partie d'une liste de livres publiés par la Société d'études et de diffusion de l'Idée française (Editions S. E. D. I. F.), sous le patronage du groupement d'étude et de propagande économique et sociale qui s'intitule : *Le Point de rencontre libéral-spiritualiste.*

— *Les enfants devant leurs juges,* par JEAN CHAZAL. — Vol. 12 × 18,5 cm., 112 pages, 87 francs. Editions familiales de France, 86, rue de Gergovie, Paris, 14e.

Livre riche d'expérience et de confiance dans l'avenir. Un magistrat montre que la mission du juge des enfants est un problème complexe qui dépasse le cadre des disciplines juridiques et pénètre profondément dans le domaine médical, psychologique, éducatif, social. Les lois actuelles offrent à ce juge des solutions souples et de haute valeur morale, mais ces solutions sont mises en échec par le manque d'établissements de rééducation. En annexe, le texte complet de l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Organisation du contrôle médical

Organisation financière.

Décret n° 46-2697 du 26 novembre 1946 (Education nationale, Intérieur, Finances, Travail et Sécurité sociale) (1).

(Vu O. 18. 10. 1945, not. art. 1er).
(Vu D. 11. 3. 1946).

ARTICLE PREMIER. — Les dépenses occasionnées par les visites et examens médicaux prescrits aux articles 1er, 2 et 10 de l'ordonnance du 18 octobre 1945 sont supportées à concurrence de 50 % par l'Etat, de 25 % par le département et de 25 % par la commune.

Le crédit correspondant à la part de l'Etat est inscrit à un chapitre du budget du ministère de l'Education nationale.

Les parts des départements et des communes sont rattachées à ce même chapitre par la procédure des fonds de concours.

ART. 2. — Les communes qui sont tenues d'organiser des centres médico-scolaires peuvent bénéficier à cet effet de subventions de l'Etat pour les dépenses d'aménagement indispensables dans la limite de 40 % des dépenses globales.

ART. 3. — Le médecin qui procède à l'examen d'un bénéficiaire de la législation sur la Sécurité sociale peut, moyennant accord préalable avec la Caisse de Sécurité sociale intéressée, provoquer les examens complémentaires, examens par spécialistes ou examens de laboratoire qu'il estime indispensables et qui ne sont pas faits au titre de l'hygiène scolaire. Les examens ainsi provoqués sont gratuits s'ils sont faits dans un centre géré ou agréé par les Caisses de Sécurité sociale ; dans les autres cas, ils donnent lieu à un remboursement suivant le tarif de responsabilité de la Caisse.

Protection de la santé

des enfants d'âge scolaire, des élèves et du personnel des établissements d'enseignement et d'éducation de tous ordres.

Décret n° 46-2698 du 26 novembre 1946 fixant les modalités d'application de l'ordonnance n° 45-2407 du 18 octobre 1945 (Education nationale, Intérieur, Finances, Travail et Sécurité sociale, Santé publique) (2).

(Vu O. 18. 10. 1945. A. 2. 5. 1939.)

TITRE Ier

VISITES ET EXAMENS DE SANTÉ

CHAPITRE Ier

De la visite médicale d'incorporation scolaire.

ARTICLE PREMIER. — A partir du 1er octobre 1947, nul enfant ayant atteint l'âge de l'obligation scolaire ne sera admis dans un établissement d'enseignement ou d'éducation public ou privé s'il n'est vacciné conformément aux textes en vigueur et porteur d'un certificat médical d'aptitude délivré sans frais par un médecin scolaire agréé.

Les modalités d'application de cette disposition et le modèle de certificat d'aptitude seront déterminés par des arrêtés des ministres de l'Education nationale et de la Santé publique.

ART. 2. — Entre le 1er janvier et le 30 septembre de l'année qui précède l'âge de l'obligation scolaire, les enfants doivent être présentés par leurs parents ou tuteurs, après convocation administrative, au médecin scolaire affecté au centre médico-scolaire du secteur auquel leur lieu de domicile habituel est rattaché.

Les modalités administratives de convocation seront établies par arrêté des ministres de l'Education nationale et de l'Intérieur.

Les présentes dispositions entreront en vigueur en 1947.

ART. 3. — A la suite de la visite médicale d'incorporation scolaire, les enfants sont classés en trois catégories : aptes, à surveiller et inaptes.

Les résultats de la visite médicale sont inscrits sur un fascicule scolaire du carnet de santé du ministère de la Santé publique, conservé au centre médico-scolaire du secteur tant que l'enfant fréquente l'école.

Le mode de classement des élèves, les conséquences médicales et scolaires de ce classement, le modèle de fascicule scolaire du carnet de santé sont fixés par des arrêtés des ministres de l'Education nationale et de la Santé publique.

CHAPITRE II

Des examens de santé des élèves.

ART. 4. — A partir du 1er janvier 1947, tous les élèves des établissements d'enseignement et d'éducation publique ou privés, seront soumis à l'école, par les soins des éducateurs habituels et s'il y a lieu du professeur d'éducation physique, avec le concours du service social scolaire, à des mensurations périodiques et à des observations portant sur leur développement physique et psychique et sur leur comportement social. Les résultats en seront notés sur une fiche individuelle d'aptitude qui ne comportera aucune indication relevant du secret médical.

Les fiches d'aptitude des élèves appartenant à une même classe ou à un même cours seront conservées par l'un des éducateurs habituels, qui les communique au médecin examinateur scolaire et à ses auxiliaires.

ART. 5. — Les élèves qui, lors de la visite médicale d'incorporation scolaire, auront été classés dans la catégorie « à surveiller » sont, aussi souvent que l'état de leur santé le nécessite, examinés par le médecin scolaire et soumis, s'il y a lieu, à des examens médicaux complémentaires en liaison avec les organismes relevant du ministère de la Santé publique.

Dans le courant de l'année scolaire, le médecin examinateur, assisté par ses auxiliaires, se rend, au moins une fois par an, dans chaque classe ou dans chaque cours de chaque établissement d'enseignement et d'éducation public et privé pour désigner les élèves qui seront examinés par ses soins au centre médico-scolaire puis soumis, s'il y a lieu, à des examens complémentaires. Tout élève pourra être convoqué par le médecin examinateur scolaire aussi souvent que l'état de sa santé le nécessitera.

Le médecin examinateur scolaire inscrit chaque année ses observations sur la fiche d'aptitude de chaque élève destinées à l'éducateur et ne relevant pas du secret médical.

Les modalités d'application concernant les examens médicaux scolaires et le dépistage des affections bucco-dentaires, les examens complémentaires et les examens spéciaux, les conséquences de ces examens, le dépistage systématique des maladies sociales, tuberculose en particulier, les transmissions aux familles, les liaisons avec les services de médecine préventive et de médecine sociale seront déterminées par des arrêtés des ministres de l'Education nationale et de la Santé publique.

ART. 6. — A la fin de chaque année scolaire, un extrait de la fiche d'aptitude est adressé à la

(1) *J. O.* du 29 novembre 1946.
(2) *J. O.* du 29 novembre 1946.

famille de chaque élève par les soins du chef d'établissement.

En cas de changement d'école, la fiche d'aptitude suit l'élève.

A la fin de la scolarité, la fiche d'aptitude, complétée par les conseils du chef d'établissement, du médecin examinateur scolaire et, s'il y a lieu, de l'orienteur professionnel, est adressée à la famille.

ART. 7. — Les résultats des examens médicaux scolaires des examens complémentaires et des examens spéciaux sont inscrits sur le fascicule scolaire du carnet de santé.

En cas de changement d'école, le fascicule scolaire suit l'élève.

A la fin de la scolarité, il est remis à la famille pour être annexé au carnet de santé.

Des extraits sont communiqués, soit immédiatement, soit périodiquement, aux services de médecine préventive intéressés, dans des conditions qui seront précisées par arrêté des ministres de l'Education nationale et de la Santé publique.

Un extrait statistique des fiches d'aptitude et des fascicules scolaires est établi à la fin de chaque année scolaire.

CHAPITRE III

De la surveillance médicale des maîtres et des personnes se trouvant au contact des élèves.

ART. 8. — A partir du 1er octobre 1947, aucun membre du personnel titulaire ou auxiliaire ne pourra exercer dans un établissement d'enseignement ou d'éducation public ou privé s'il n'est établi qu'il est indemne de toute maladie contagieuse pour les élèves et notamment de tuberculose.

Les mêmes dispositions sont applicables à toutes les personnes employées dans un établissement d'enseignement ou d'éducation public ou privé qui se trouvent en contact avec les élèves.

La constatation de non-contagiosité est apportée par un certificat médical établi gratuitement par un médecin agréé par le service d'hygiène scolaire et universitaire.

Les examens médicaux nécessaires à l'établissement de ce certificat devront être effectués entre le 1er janvier et le 30 septembre 1947.

ART. 9. — Après le 1er octobre 1947, les personnes visées à l'article 2 de l'ordonnance du 18 octobre 1945 sont tenues de se soumettre à un examen de dépistage des maladies contagieuses, effectué dans les mêmes formes :

1° Avant leur entrée en fonction ;

2° A chaque invitation notifiée par l'administration et au moins une fois tous les deux ans.

ART. 10. — Si les examens médicaux précités permettent de reconnaître chez un assujetti visé à l'article 2 de l'ordonnance du 18 octobre 1945 l'existence d'une affection susceptible d'être contagieuse pour les élèves, et notamment d'une affection tuberculeuse, le service d'hygiène scolaire et universitaire :

1° Précise à l'intéressé son état de santé tel qu'il résulte des constatations du médecin examinateur et lui indique les conséquences prophylactiques et administratives qui en découlent, notamment ses droits à des congés de longue durée ou à des prestations des assurances sociales ;

2° Fait connaître à l'administration ou à l'organisme dont relève l'intéressé que celui-ci ne peut continuer à exercer ses fonctions dans l'établissement d'enseignement et qu'il convient de supprimer immédiatement les contacts entre cette personne et les enfants ;

3° Saisit les services médico-sociaux compétents relevant du ministère de la Santé publique.

Les cas litigieux seront déférés devant une Commission médicale siégeant auprès de l'inspection d'Académie. Il pourra être fait appel des décisions de cette Commission devant une Commission nationale siégeant au ministère de l'Education nationale. L'appel n'est pas suspensif des décisions prises par la Commission académique.

ART. 11. — Les modalités d'application des articles 8, 9 et 10 ci-dessus seront fixées par des arrêtés des ministres de l'Education nationale et de la Santé publique.

TITRE II

SERVICE D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

CHAPITRE 1er

Du service d'hygiène scolaire et universitaire du département.

ART. 12. — A dater du 1er octobre 1946, le service administratif de l'hygiène scolaire fait partie des services de l'inspection académique.

Un médecin conventionné assure, sous l'autorité administrative de l'inspecteur d'Académie, la direction, l'inspection et le contrôle de l'hygiène scolaire dans le département, en liaison avec le directeur départemental de la Santé.

Une assistante sociale scolaire seconde ce médecin et assure, sous son autorité, la coordination du travail du personnel social scolaire, ainsi que la liaison avec les assistantes sociales des services sociaux et de médecine préventive du département.

Un rapport périodique d'activités établi par le médecin de l'hygiène scolaire du département, est adressé au préfet et communiqué au directeur départemental de la Santé.

ART. 13. — Dans le département siège du chef-lieu d'Académie, est affecté un médecin inspecteur de l'hygiène scolaire et universitaire qui est le conseiller technique du recteur de l'Académie. En plus des fonctions départementales définies à l'article 12 (§§ 2 et 4 ci-dessus), il est chargé, dans le ressort de l'Académie, d'une mission technique permanente d'inspection, de coordination des activités du personnel médical et social scolaires et de contrôle de l'exécution des prescriptions réglementaires concernant l'hygiène scolaire et universitaire. Il peut être assisté par un ou plusieurs médecins adjoints.

Dans le département siège du chef-lieu d'Académie, l'assistante scolaire et universitaire exerce, sous l'autorité du médecin inspecteur de l'hygiène scolaire et universitaire, en plus des fonctions départementales définies à l'article 12 (§ 3 ci-dessus), une mission de coordination des activités du personnel social scolaire et universitaire du ressort de l'Académie. Elle peut être assistée par une ou plusieurs assistantes adjointes.

Le médecin inspecteur de l'hygiène scolaire et universitaire qui est affecté au département siège du chef-lieu d'Académie, adresse au recteur de l'Académie des rapports périodiques sur l'exécution de la mission technique prévue au premier paragraphe du présent article.

ART. 14. — Les visites et examens médicaux de santé visés aux articles 1er, 2 et 10 de l'ordonnance du 18 octobre 1945 sont effectués par des médecins scolaires de secteurs ou par des médecins praticiens. L'activité de ces derniers dans le domaine de l'hygiène scolaire est coordonnée par les médecins scolaires de secteurs.

Les médecins scolaires de secteurs sont placés sous la direction technique et le contrôle du médecin assurant l'inspection de l'hygiène scolaire dans le département. Ils adressent à celui-ci des rapports périodiques d'activités.

ART. 15. — A chaque centre médico-scolaire est affectée par le service d'hygiène scolaire du département, au moins une adjointe d'hygiène scolaire consacrant tout son temps à ses fonctions.

ART. 16. — L'adjointe d'hygiène scolaire exerce, sous l'autorité du médecin scolaire, ses activités à l'intérieur du centre médico-scolaire et dans les établissements d'enseignement et d'éducation de son secteur.

Pour toutes les conséquences sociales des visites

et examens médicaux, elle établit la liaison avec les services sociaux et de médecine préventive du secteur du centre médico-scolaire.

ART. 17. — La qualification, les modalités de recrutement et les attributions du personnel médical et du personnel social visés aux articles 12 à 16 ci-dessus seront fixées par arrêté interministériel.

CHAPITRE II

Du centre médico-scolaire.

ART. 18. — Le centre médico-scolaire est un ensemble de locaux spécialement aménagés et équipés pour permettre d'effectuer correctement :

1° Les visites d'incorporation scolaire ;

2° Les examens médicaux des élèves spécialement désignés par le service médical scolaire ;

3° Les examens médicaux du personnel des établissements d'enseignement et d'éducation publics et privés et des personnes se trouvant en contact habituel avec les élèves dans l'enceinte desdits établissements ;

4° Toutes autres visites et tous examens utiles, ainsi que le dépistage des affections bucco-dentaires.

ART. 19. — Les communes visées à l'article 3 de l'ordonnance du 18 octobre 1945 sont tenues d'organiser un centre médico-scolaire agréé. Elles devront mettre les locaux nécessaires à la disposition du service d'hygiène scolaire du département.

Chaque département est divisé, par arrêté préfectoral pris sur proposition de l'inspecteur d'Académie, après avis du directeur départemental de la santé, en secteurs territoriaux de centres médico-scolaires.

ART. 20. — Il pourra être affecté à certains centres médico-scolaires un ou plusieurs moyens de transport spécialement aménagés et équipés pour les examens médicaux et pour les examens bucco-dentaires des élèves fréquentant les établissements éloignés de ces centres.

ART. 21. — Le centre médico-scolaire, avec le personnel qui lui est affecté, est l'organisme technique chargé de permettre l'application des mesures réglementaires d'hygiène scolaire et universitaire. Il est administrativement rattaché à un établissement d'enseignement public et est grevé d'affectation scolaire.

Toutes les fois que l'équipement sanitaire le permet, le centre médico-scolaire a recours, dans des conditions fixées d'un commun accord entre le médecin de l'hygiène scolaire du département et le directeur départemental de la Santé, aux organismes et établissements relevant du ministère de la Santé publique, en particulier aux dispensaires d'hygiène sociale ainsi qu'aux centres de santé ou de diagnostics, notamment ceux visés par l'arrêté du 19 juillet 1946 du ministre du Travail et de la Sécurité sociale et du ministre de la Santé publique.

ART. 22. — Dans un délai d'un an à partir de la date de publication du présent décret, sera établi au titre des constructions scolaires un plan national d'organisation des centres médico-scolaires, avec moyens de transport dans les communes visées à l'article 3 de l'ordonnance du 18 octobre 1945. Ce plan sera dressé compte tenu du dispositif d'hygiène et de médecine préventive actuellement existant et du plan d'équipement sanitaire général, prévu par le ministre de la Santé publique dans l'esprit des dispositions du dernier paragraphe de l'article précédent.

Un arrêté interministériel déterminera les modalités d'exécution des dispositions sus-visées.

TITRE III

CASIER SANITAIRE DES LOCAUX ET DÉPENDANCES SCOLAIRES

ART. 23. — Un état des conditions hygiéniques et de salubrité de tous les locaux et dépendances de chaque établissement d'enseignement et d'éducation public ou privé sera établi entre le 1er janvier et le 31 juillet 1947 par les soins du chef de l'établissement.

Cet état est ensuite tenu à jour chaque année. Il est contrôlé, complété et annoté au moins une fois par an, par le médecin scolaire du secteur.

Les extraits du casier sanitaire des locaux et dépendances de tous les établissements d'enseignement et d'éducation, publics et privés, du département, sont conservés par le service de l'hygiène scolaire du département. Ils sont tenus à la disposition du directeur départemental de la Santé.

Le modèle de casier sanitaire, le modèle d'extrait et les modalités d'exécution visées au présent article seront déterminées par des arrêtés des ministres de l'Education nationale et de la Santé publique.

ART. 24. — Chaque année, pour le 31 décembre, un rapport sur les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux et dépendances de tous les établissements d'enseignement et d'éducation publics et privés de chaque département, est établi par le médecin chargé de l'inspection de l'hygiène scolaire dans le département et adressé au préfet (direction départementale de la Santé) et au recteur de l'Académie pour transmission au ministère de l'Education nationale. Le préfet en communique des extraits aux maires des communes intéressées.

— *Religion et politique*, par le chanoine J. DERMINE. — Vol. in-12, n° 2 de la quatrième série « La religion », de la collection « Bâtir », 224 pages. 45 francs. Casterman, Paris-Tournai. 1946.

A la lumière des principes chrétiens et des enseignements pontificaux, en quatre chapitres (L'Eglise et l'Etat ; La politique chrétienne ; L'Eglise et les régimes politiques ; L'Eglise et les partis politiques), l'auteur expose les relations de la religion et de la politique. Cette étude, organiquement une, délimite nettement les domaines respectifs d'activité de la religion et de la politique ; elle inculquera aux catholiques le sens exact des responsabilités qu'ils doivent assumer au double titre de citoyens et de chrétiens ; elle montrera aux non-croyants que le « cléricalisme » ne doit pas être identifié avec la conception chrétienne de la politique. Ces pages sereines et documentées contribueront à dissiper des préjugés et à réfuter les accusations calomnieuses des ennemis de la religion.

— *Pour comprendre le mouvement familial. Comment fonder et faire vivre une association familiale.* — Brochure 11,5 × 18, 64 pages, 48 francs. Editions sociales du Nord, 7, place aux Bleuets, Lille (Nord).

Instrument de travail indispensable au chef de famille et au militant qui veulent connaître le statut légal des associations familiales, établir ces dernières et les faire vivre. Des documents annexes (ordonnance et décret du 3 mars 1945, modèle de statuts, liste des mouvements et organisations familiales adhérents à l'Union nationale des associations familiales) complètent les indications et directives données. Il est grand temps que les familles catholiques s'associent nombreuses et en tous lieux. Sous la poussée et la direction communistes, dans des buts politiques, mais avec une influence et des profits très réels, d'autres foyers ont constitué rapidement des associations familiales. Elles ne peuvent prétendre être les seules représentantes des familles dans beaucoup de localités.

— *Scoutisme et guidisme. L'expérience belge*, par H.-M. OGER, O. P. — Un vol. 12,5 × 19, 168 pages, 99 francs. Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris, VIe. — Deuxième édition d'un livre publié en 1938 pour le 25e anniversaire du scoutisme catholique belge. Les seules additions importantes sont une mise au point du scoutisme et du guidisme belge après cinq années de guerre, ainsi qu'un remaniement de la partie documentaire sur la situation présente du mouvement scout en Belgique.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Édouard Herriot

Réponse de M. Jérôme Tharaud au discours de M. Édouard Herriot

MONSIEUR,

Si notre Compagnie avait suivi son règlement à la lettre, ce n'est pas moi qui aurais l'honneur et le plaisir de vous recevoir aujourd'hui. L'usage veut, en effet, lorsqu'un de nous vient à mourir, que ce soit le directeur alors en exercice auquel revienne la mission, si lui-même est encore en vie, d'accueillir son successeur. Cette prérogative allait de droit à l'un de nos confrères qui, Dieu merci, est toujours parmi nous. Mais vous ignoriez sans doute cet usage, et vous m'avez demandé, comme à votre plus vieux camarade, de me charger de cet agréable soin. Notre confrère n'a pas demandé mieux. Je le remercie de sa bonne grâce, et vous d'une attention qui m'est allée droit au cœur.

Au collège Sainte-Barbe : la IVe Étude et « le prince de l'endroit » [1].

Et c'est vrai que ce n'est pas d'hier que je vous ai rencontré pour la première fois ! C'était en des temps fabuleux, en 1887, si j'ai bonne mémoire, dans ce cher collège Sainte-Barbe, où tous les deux nous avions reçu une bourse, vous, de deux ans mon aîné, en rhétorique, et moi modestement en troisième.

Nous passâmes une année ensemble dans une pièce, que j'ose dire avoir été un des endroits les plus singulièrement intellectuels du jeune Paris de ce temps-là. Je veux parler de la IVe Etude, dans ce collège où avait passé, avant nous, il y avait quatre siècles de cela, Ignace de Loyola.

A ce seul mot de IVe Etude, je vois surgir devant mes yeux une salle surchauffée en automne et en hiver, où les élèves de rhétorique supérieure préparaient l'Ecole normale. Nous étions là, mêlés à vous, nos aînés, une trentaine de potaches sous le sifflement du gaz qui éclairait nos pupitres, dans une atmosphère étouffante. Et cette chaleur n'était rien au prix de celle, tout immatérielle, qui échauffait nos esprits.

Déjà, la préparation d'un concours redoutable nous amenait, les uns et les autres, à une assez haute température, mais l'ébullition produite par tout ce qui venait du dehors achevait de soumettre à une rude épreuve la petite marmite de nos cerveaux. C'était le temps, au Quartier latin, où les discussions littéraires et politiques entre Parnassiens, naturalistes, symbolistes, partisans du vers classique ou du vers libre, libertaires et socialistes, passionnaient les esprits. En prêtant bien l'oreille, du fond de notre étude, nous pouvions entendre Jean Moréas vaticiner au Vachette et Verlaine frapper de son bâton le trottoir du boulevard Saint-Michel. Entre deux vers latins (on en faisait encore !) nous rêvions de Stéphane Mallarmé, perdu là-bas dans les quartiers excentriques de la rue de Rome ; et les drames d'Ibsen emportaient nos imaginations bien loin d'un romantisme et d'un classicisme dont nous étions saturés.

Entre la porte et la chaire, où notre surveillant somnolait à longueur de journée sur un inépuisable journal, il y avait une armoire, une simple armoire de bois blanc, où nous enfermions des volumes achetés de nos propres deniers, et qui n'avaient rien à voir avec l'objet des programmes universitaires. Les ouvrages les plus hardis de la littérature moderne étaient là, dans ce tabernacle, reliés en vert, jaune ou rouge, et soigneusement camouflés sous des livres fallacieux. *Les fleurs du mal* devenaient les poèmes mystiques ; *La Confession d'un enfant du siècle, L'Histoire de l'abbé Trublet ; Mademoiselle de Maupin, Sainte Thérèse ; Madame Bovary, Les plaidoyers de Sénart*, etc. Notre maître d'étude n'était pas dupe. Mais comment éteindre ce feu dont nous étions embrasés ! Et je vous vois encore, Edouard Herriot, mince adolescent, tirant de votre poche un volume que vous veniez d'acheter sous les galeries de l'Odéon, *Sagesse*, de Verlaine, et le glissant furtivement entre *Les fleurs du mal* et *Madame Bovary*, dans la petite armoire de bois blanc, l'armoire aux poisons délicieux...

Le prince de l'endroit, c'était vous, qui nous éclipsiez tous par vos dons exceptionnels. Latin, grec, histoire, philosophie, prose et vers, vous excelliez en tous ces genres avec un égal bonheur. Vous étiez le champion du collège au concours général, et s'il y avait, dans la vieille maison, quelque solennité, c'était à vous qu'on s'adressait pour la rendre plaisante. Je me rappelle une Saint-Charlemagne où vous fîtes dialoguer en vers un symboliste et un parnassien. Dans le naufrage de tant de choses de jeunesse, comment ce vers puéril m'est-il resté dans la mémoire :

Ah ! ne me touche pas, car je suis mal armé !

Vous fîtes rire Francisque Sarcey, qui ne détestait pas le calembour, et qui vous consacra son article du *Siècle*, ce qui nous mit tous en rumeur ; c'est, je pense, la première fois que votre nom a paru dans un journal.

Et vous ne l'emportiez pas seulement par

(1) Voir dans *D. C.*, t. XLIV, col. 1001-1023, le discours de M. Herriot.
(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*

une maturité précoce et d'un point de vue étroitement scolaire ; vous nous surpassiez tous par un charme, une gentillesse d'esprit et de manières qui séduisait tout le monde autour de vous, depuis les bonnes religieuses qui soignaient nos maladies d'enfants jusqu'au lampiste que nous appelions pisse-huile parce qu'il commandait à un bataillon de lampes extraordinairement démodées, qui repoussent pour moi ces années-là dans je ne sais quel lointain presque imaginaire, quel roman de Balzac ou de Dickens, à la fois triste, comique et merveilleux...

De quelle étoile veniez-vous ? Comment étiez-vous tombé chez nous ? Vous l'avez raconté dans un livre exquis dont le titre : *Pourquoi je suis radical-socialiste*, ne laisse guère soupçonner le charme, vous y parlez de votre enfance et de votre formation spirituelle.

« On était, chez vous, militaire de père en fils. »

Aussi loin que vous remontiez dans votre famille, vous ne voyez que des soldats. On était chez vous militaire de père en fils. Vers le début du siècle dernier, votre aïeul, retraité comme caporal, avait épousé, en Vendée, une jeune lingère. De ce mariage, naquit à Rouen, en 1836, dans la caserne Saint-Sever, Jean-François Herriot, votre père, destiné naturellement à la carrière des armes. Enfant de troupe à 2 ans, soldat à 16, il prit part à la campagne d'Italie en qualité de caporal-fourrier ; que de fois il vous a raconté l'enthousiasme des Français quand l'empereur quitta les Tuileries pour aller prendre, en personne, le commandement de l'armée ; leur fierté à la pensée de délivrer un peuple, illustre, et de s'en faire (ils le croyaient du moins) un ami pour toujours !

En 1870, le caporal-fourrier de l'armée d'Italie, devenu sous-lieutenant, prit part aux combats de Châtillon, de Bagneux, du plateau d'Avron. Commandant du 2e régiment de zouaves à Oran, il mourut en activité de service des suites de ses blessures et il repose là-bas, avec votre mère, dans cette terre d'Afrique où l'un de vos frères est mort, lui aussi, dans un poste perdu du Congo.

Vous avez été élevé parmi ces souvenirs et l'amour des lettres antiques que votre père avait rapporté d'Italie. Comment l'ancien enfant de troupe avait-il pu s'instruire d'Horace, de Virgile et d'Ovide, vous vous l'êtes demandé bien souvent, sans pouvoir vous répondre. Le certain, c'est que le *lac de Garde* n'était pas tant pour lui le lac autour duquel se sont déroulées des batailles fameuses que le *lacus benacus* célébré par Virgile, et qu'il vous a communiqué son affection pour des poètes qu'il avait découverts tout seul.

Les hasards de sa vie d'officier vous ont fait naître à Troyes, où il était en garnison. Les mêmes hasards vous éloignèrent de Troyes, mais votre bonne fortune voulut que, pendant plusieurs années, vous revîntes passer vos étés dans la campagne champenoise, au village de Saint-Pouange, chez une de vos grand'mères, et un vieil oncle curé. A l'excellente femme vous devez celui de vos défauts auquel vous tenez le plus, la gourmandise ; à votre oncle, vos premières émotions de botaniste, cette affection pour les arbres et les plantes qui vous a suivi toute la vie. Avec lui, vous alliez herboriser dans les prés et, devant son presbytère, vous fîtes amitié avec un vieux poirier, dont l'âge avait rayé l'écorce de profondes gerçures. Que vous dit le vieil arbre ? Nous ne le savons pas. Et que vous dit le cimetière tout voisin du poirier ? Là était enterré, hors de la terre bénite, un personnage mystérieux, un Conventionnel, ami de Danton. Les anciens de Saint-Pouange, qui l'avaient bien connu, se souvenaient de l'avoir vu célébrer en plein champ la fête du soleil. Auprès de cette tombe réprouvée, vous avez eu la première révélation de ce qu'avait été la Révolution française. Que de choses les yeux d'un enfant peuvent découvrir dans un vieux village de chez nous !

Les jours de marché, profitant de l'occasion d'une charrette, votre oncle vous emmenait à Troyes, dans le cercle admirable des porches, des vitraux, des clochers de la Madeleine et de Saint-Rémi. Une fois le bon vieillard vous présenta à Monseigneur, l'héritier de saint Amateur :

— S'il travaille bien son latin, dit l'évêque en vous tapotant la joue, nous en ferons un prélat !

Le sort en décida autrement. Vous n'étiez pas réservé à l'état ecclésiastique.

Après un temps de garnison à Troyes, votre père avait été nommé à La Roche-sur-Yon, cette petite ville tracée au cordeau par Napoléon pour servir de point d'appui militaire au cas toujours possible d'une insurrection vendéenne. Là aussi, vous prîtes contact avec la Révolution dans ce tragique bocage où chaque chemin creux semble fait pour l'embuscade et où la lande, le bois, la haie gardent, pour nos imaginations, un air suspect, équivoque. Et là encore, vous fîtes amitié non plus avec un vieux poirier, mais avec des arbres lointains, de grands araucarias taillés en pyramide qui, sous la bénignité du climat et l'influence de la mer, avaient pris des proportions gigantesques...

Il restait bien entendu que vos études vous mèneraient à Saint-Cyr. Or, un jour, entra dans votre classe, avec cette solennité qui était de mise dans notre ancienne Université, M. l'inspecteur général Glachaut. Il faisait déjà presque nuit. Pour lire son texte, chaque élève avait allumé une bougie. Il se passa alors ceci : « Herriot, dit M. l'inspecteur, prenez votre *pro Milone* et commencez à cet endroit : « *Milo autem, cum in senatu fuisset...* »

Il faut croire que votre explication enchanta M. Glachaut, car il vous offrit sur l'heure une bourse au collège Sainte-Barbe pour vous y préparer à l'Ecole normale supérieure. Non sans regret, peut-être, votre père renonça pour vous à ses projets militaires, considérant que la carrière du professorat vous permettrait de venir plus tôt en aide à sa famille, au cas où ses blessures abrége-

raient sa vie. Et c'est ainsi que, par la grâce de Clodius, de Milon et de M. Glachaut vous fîtes, un jour d'automne de l'année 1887, votre apparition parmi nous, dans la IVe Etude.

Service rendu à Péguy. Le « Juge ».

Comme il était naturel, vous fûtes admis d'emblée à l'Ecole, mais sans disparaître pour cela aux yeux des camarades moins heureux que vous laissiez derrière vous. Chaque semaine, bénévolement, vous veniez vous entretenir familièrement avec nous de choses qui concernaient nos examens. Et cela vous permit de rendre un signalé service à un camarade que nous ne connaissions encore, ni vous, ni moi. Je veux parler de Charles Péguy.

Péguy, qui ne faisait rien comme tout le monde, après avoir été refusé à l'Ecole, avait quitté le lycée Lakanal, où il était boursier, pour faire son service militaire, avec l'espoir qu'il pourrait travailler à la chambrée et passer son examen... Mais on ne travaille pas à la chambrée ! Il avait été refusé et se trouvait bien embarrassé. Prévenu par un de nos amis, vous alliez trouver aussitôt le directeur de Sainte-Barbe pour lui raconter cette histoire, ajoutant que pour prix des leçons que vous nous donniez, vous lui demandiez la faveur d'une bourse pour ce camarade malchanceux, ce qui vous fut immédiatement accordé avec la générosité qu'a toujours montrée ce collège.

L'année suivante, Péguy et vous, vous vous retrouviez tous deux à l'Ecole. Mais, en dépit du service rendu, il ne me semble pas que ces deux normaliens, d'une espèce si originale et d'une réelle qualité, aient jamais éprouvé l'un vers l'autre une attirance particulière. Je n'en suis pas surpris. En ce temps-là, Péguy ne pensait qu'à promouvoir la révolution sociale et ne montrait de son caractère que le côté abrupt et doctrinaire. Vous, vous étiez ce que vous avez toujours été. Sans rien sacrifier des convictions qui étaient les vôtres, vous aimiez naturellement à plaire. Et à l'Ecole comme au collège, vous y réussissiez à merveille.

Vous fûtes le disciple chéri d'un savant homme, dont j'ai suivi les cours, moi aussi, mais avec beaucoup moins de profit que vous, et dont vous avez dessiné le plus spirituel, le plus gracieux portrait, le grand helléniste que nous appelions familièrement le père Tournier ou le Juge pour son double scrupule de justice et de justesse. Sa vie se passait à corriger dans les textes anciens les fautes de copistes ignorants. Vous l'éblouissiez par votre virtuosité dans l'art des conjectures ; jamais il ne vous trouvait à court pour découvrir l'énigme qu'il cherchait. Grâce à vous, les passages les plus obscurs devenaient d'une clarté aveuglante, et la leçon de grec une heure d'un divertissement ingénieux. Les camarades qui vous succédèrent, et moi-même, nous étions moins subtils. « Ah ! si M. Herriot était là, soupirait parfois le Juge ! »

L'empreinte de Jean Jaurès sur Édouard Herrio

Comme nous tous, vous viviez dans le idées et les livres. Ce fut l'affaire Dreyfu qui vous tira de l'histoire, de la critique e de la philosophie.

Fils d'officier, vous aviez pu apprécier, pa l'exemple de votre père, la haute impartialit de la justice militaire. Aussi, vous fûtes asse longtemps à croire en l'innocence de Dreyfu même dans ce milieu de l'Ecole si ardemmen dreyfusiste et d'où partit une des première listes de protestation en faveur du condamn

Dans l'entourage de Péguy, on avait pri parti tout de suite, mais, l'affaire terminée on y ressentit plus vivement, je crois, d l'amertume et de la colère quand on vit qu les vainqueurs faisaient de leur victoire l ruée vers les places, un fanatisme à rebour aussi haïssable que celui que nous avion combattu, la décomposition d'un mouvemen où nous nous étions engagés avec un désin téressement si complet.

Dès ce moment, vous dîtes adieu à vo admirations de jeunesse aux Jules Lemaître aux Brunetière, et surtout à Barrès dont vou ne pouviez accepter la doctrine, suivant laquelle « les idées ne viennent pas de notr intelligence, mais ne sont rien que des façon de réagir où se traduisent de très ancienne dispositions physiologiques ». Vous aban donnez ces maîtres pour vous attacher à u grand aîné qui vous avait précédé de quelque années à l'Ecole, Jean Jaurès, qui a laissé su vous je ne sais quelle empreinte dorée de se rêves et de ses imaginations.

Pourquoi n'êtes-vous pas entré délibéré ment à sa suite dans la voie socialiste ? Peut être parce que vous trouvez, comme lui même l'a écrit, au fond des formule marxistes, « un résidu de nihilisme, d'o s'exhale une odeur de mort » et que, si vou reconnaissez volontiers que la propriété indi viduelle a changé bien des fois de forme e de substance, de sens et de coutume, vou ne pouviez admettre, que pour donne à l'homme toute sa puissance d'expansion (ce qui demeure, selon vous, le rôle essentie de la politique), on puisse lui refuser sur tou objet, et en particulier sur ce qu'il aura cré de ses mains, ce droit de propriété qui, aprè tout, étant donnée la brièveté de la vie, n sera jamais qu'un droit d'usage. Et puis qu peut se vanter d'être prophète ? Qui peut se vanter de prédire les formes que prendron les sociétés futures ? Et par exemple, d même que nos sociétés d'Occident sont pas sées de l'esclavage au servage, et du servag au salariat, pourquoi ne passerait-on pas dans un prochain avenir, du travail salari au travail associé ?...

Ce sont des réflexions de cette sorte qu vous ont empêché de suivre jusqu'au bou l'orateur, l'esprit hardi et généreux, ce Jaurè que j'ai connu et admiré comme vous, qu je suis allé prendre quelquefois, avec Péguy rue Madame, où il habitait, pour l'accompa gner à la Chambre, ébloui tout le long du chemin par sa verve merveilleuse, mais dan lequel je n'ai jamais, pour ma part, reconnu les qualités qui distinguent un véritable pen

eur, je veux dire l'originalité et la force de imagination créatrice.

Professorat à Nantes et à Lyon.

En sortant de l'Ecole, vous fûtes nommé rofesseur de troisième au lycée de Nantes. t là-bas, vous eûtes un proviseur qui a laissé 1 vous un très grand souvenir, M. l'abbé ollioley. Je ne l'ai pas connu, mais il devait re un esprit peu commun, puisque le gouernement d'alors, peu suspect de cléricasme, l'avait maintenu dans sa fonction.

Certes, je ne voudrais pas médire de l'Uniersité à laquelle je dois tant, mais j'avoue u'au cours de ma jeunesse, j'ai rencontré hez quelques prêtres une douceur, une grâce, ne intelligence des esprits et des cœurs que n'ai pas trouvées au même degré, ni chez es professeurs de l'enseignement seconaire, ni à l'Ecole normale. C'est une expéience de cette sorte que vous fîtes avec abbé Follioley. Vous étiez le professeur le lus brillant qu'il eût jamais rencontré et il prit pour vous d'un sentiment où se nêlaient l'admiration et la tendresse. Quand ous fûtes nommé à Lyon, il vous vit vous loigner avec beaucoup de tristesse, et il vous crivit cette lettre que je veux citer tout ntière, car il me semble qu'elle marque une ate importante de votre vie et que son souenir a dû souvent vous revenir à la mémoire:

« Dieu vous a fait un don, le plus précieux e tous, celui d'agir sur les âmes par votre arole et de faire véritablement des élèves. Croyez-en ma vieille expérience, ce don est rès rare et il est d'une valeur inestimable ; ous seriez criminel de le laisser perdre, ce ui revient à dire que vous ne devez pas être n pur lettré, un faiseur d'articles et de ivres, voire même un grand conférencier. Je ous conjure de ne pas manquer votre vocaion, et par conséquent de rester, de devenir e plus en plus, avec une autorité et une cométence croissante, un directeur et un pasteur le jeunes gens. Pour peu que vous vous en lonniez la peine, vous aurez vite une clienèle à conduire. Elle sera votre tourment, et lle sera votre joie. Je vous embrasse. »

Dès votre arrivée à Lyon, où vous alliez nseigner la rhétorique, vous fûtes séduit, omme l'avaient été, avant vous, Lamartine t Michelet, par cette ville à l'aspect austère, ar sa puissante vie intérieure, son énergie u travail, sa froide passion révolutionnaire, ttestée par tant de souvenirs tragiques. Et es Lyonnais aussi furent très contents de ous. Vos leçons eurent un tel succès que la nunicipalité vous confia un jour l'enseignenent populaire à la Faculté des lettres et que e proviseur du lycée obtint, pour vous arder, la création d'une rhétorique supéieure, chaire qui n'existait encore dans ucune ville de province.

C'est alors que dans la brume des deux leuves, vous vîtes se lever le fantôme de celle ui, après Chateaubriand et tant d'autres, llait enchanter votre imagination et vous ournir une thèse de doctorat : Mme Récanier.

Le jour de votre soutenance en Sorbonne, l'amphithéâtre ne pouvait contenir tous vos admirateurs. A tout moment, les applaudissements éclataient, tant et si bien qu'Emile Faguet, si bénin d'habitude, mais irrité sans doute de cette intrusion laïque dans un débat sorbonnique, menaça de faire évacuer la salle.

Que n'étais-je, ce jour-là, parmi vos auditeurs ! Avec quelle joie je vous aurais applaudi, vous et votre héroïne, cette étrange Juliette, si belle et si gracieuse, si fine et avisée sous des apparences légères, si prompte à se laisser persuader par les sentiments plus que par les raisons, d'un cœur si droit et d'une coquetterie si savante, qui est allée si loin dans l'amitié sans arriver jusqu'à l'amour. Pourquoi ? Personne, pas même vous, personne ne l'a jamais su.

De la vie universitaire à la vie politique. Maire de Lyon.

En 1904, M. Augagneur, maire de Lyon, que vous aviez séduit, comme tout le reste de sa ville, vous pria de vous présenter au Conseil municipal. Après avoir hésité quelque temps, vous finîtes par céder, considérant que votre expérience pourrait être utile dans les questions d'enseignement. L'année suivante, quand Augagneur fut nommé gouverneur de Madagascar, vous lui avez succédé tout naturellement à la mairie. A ce tournant décisif de votre vie, au moment où vous alliez glisser décidément de la vie universitaire à la vie politique, n'avez-vous pas pensé à la lettre que vous avait écrite naguère votre proviseur de Nantes, le jour où vous quittiez son lycée ? Mais pouviez-vous douter, alors, que vos dons s'emploieraient mieux dans un domaine qui dépasse tellement l'horizon d'une classe ou d'un cours en Sorbonne ! Votre fatalité, c'était la chance et le bonheur. Vous n'avez pas résisté à la voix des sirènes. Mais dans le secret du cœur et l'éblouissement même du succès, n'avez-vous pas regretté quelquefois de n'avoir pas écouté votre cher Follioley ?

Personne n'ignore que depuis plus de quarante ans, vous vous êtes révélé à la mairie de Lyon un génial administrateur puissamment secondé dans vos œuvres sociales par une Lyonnaise d'un grand esprit et d'un grand cœur : Mme Edouard Herriot. Vous avez modelé la ville à l'image de votre esprit hardi et généreux. Vous vous reconnaissez en Lyon, et Lyon se reconnaît en vous. Dans la façon dont vous avez compris votre rôle de maire, je ne vois pas seulement le témoignage de votre intelligence si prompte à saisir toutes les questions, j'y vois surtout le signe de cette humble vertu, l'amour d'autrui, la bonté, la première des vertus, et d'autant plus précieuse qu'on dirait qu'elle est en train de disparaître du monde.

Vous avez bâti des hôpitaux, des écoles, des ponts, une Faculté de médecine, une maison des étudiants, un Hôtel de Ville, des abattoirs, des piscines ; vous avez organisé une foire annuelle où se rencontrent, comme au moyen âge, tous les marchands du monde. Vous avez aéré la ville par des stades, des squares et des jardins.

Qui pourrait aujourd'hui, par une belle

matinée, se promener dans le parc de la Tête d'Or, sans penser à vous, à votre tendresse pour l'humanité et les arbres, à l'ami du poirier de Saint-Pouange et des araucarias de La Roche-sur-Yon ?...

Parlementaire.

En 1912, vous entrez au Sénat. Aristide Briand vous appelle au ministère du Ravitaillement, des Transports, des Travaux publics, de la Marine marchande ; et dans cet instant critique (nous étions en 1916), vous avez déployé les mêmes qualités de méthode que vous veniez de manifester à Lyon. A la fin de la guerre, vous quittiez le Sénat pour la Chambre et, à partir de ce moment, simple député ou ministre, président du Conseil ou président de la Chambre, vous jouez un rôle de premier plan dans toutes les affaires de ce temps : école unique, questions de la Ruhr et de la Sarre, Plan Dawes, conférence de Londres, problèmes des dettes et des réparations, traité de Lausanne. débats de Genève, reprise des relations avec la Russie, dont vous avez été, avec tant de sagesse et de courage aussi, le principal artisan.

Sur cette activité, il est permis à chacun de se faire telle idée qu'il voudra. Pouvions-nous, par exemple, demeurer dans la Ruhr avec une Angleterre hostile ? Convenait-il de faire tant de réformes sociales au risque de désorganiser notre industrie de guerre ? Avions-nous raison de mettre tant de confiance dans l'institution génevoise ? Avons-nous suffisamment compris qu'il n'existait pour la France qu'une question, mais capitale : le danger que nous faisait courir une Allemagne qui ne l'emportait pas seulement par le nombre de ses habitants et sa puissance industrielle, mais aussi par un sombre esprit mystique et la volonté de faire au germanisme un holocauste de sang ? Laissons à l'histoire de le dire. Mais ce que je puis affirmer, moi qui vous connais depuis si longtemps, c'est que vous n'avez jamais suivi que votre raison et votre cœur (un peu trop quelquefois !), en homme qui n'a jamais rien mis au-dessus des intérêts de la France et en bon Européen qui cherchait de son mieux une meilleure organisation du monde.

Intervention dans l'affaire des dettes américaines.

A mon sens, un des sommets de votre carrière politique et de votre vie fut, en 1932, votre intervention dans l'affaire des dettes américaines. Vous étiez alors président du Conseil. Deux thèses étaient en présence : ceux qui pensaient qu'en accordant à l'Allemagne un moratoire qui la dispensait de nous payer ce qu'elle nous devait, le président Hoover avait créé une situation nouvelle et que nous étions déliés de toute obligation envers nos créanciers, puisque nos débiteurs étaient eux-mêmes déliés de toute obligation envers nous. Et il y avait ceux qui, comme vous, se disaient bonnement que, lorsqu'on a des dettes on les paye et que, lorsqu'on a pris des engagements, on les tient.

J'étais à la Chambre ce jour-là, ou plutôt cette nuit, car la séance se prolongea jusqu 5 heures du matin.

On savait que vous ne gagneriez pas partie, car vous aviez contre vous la majori de la Chambre et l'opinion presque unanim Vous le saviez aussi, mais pas un instant ne sentit dans votre voix ni défaillance découragement.

Vous tournant vers la droite, vous dîtes « Vous avez beaucoup parlé de morale. M je n'en connais qu'une : celle qu'on m apprise dans ma famille, le respect de m signature. »

Et vous adressant à la gauche : « Vo partisans des ententes internationales, c'e vous qui voulez faire un coup de force refusant le payement ! »

Puis embrassant toute l'Assemblée dans de ces mouvements de bras qui vous est fam lier, pour finir, vous déclarez, vous adjur votre auditoire : « Il faut payer. Vous all me renverser. Je suis tranquille. J'ai défen l'honneur du pays. »

Quelle flamme, quelle ardeur, et en mê temps quelle souplesse, quel à-propos, que dignité dans vos réponses aux interruptio qui jaillissaient de tous les côtés de la sall Ce jour-là, une de vos jambes vous fais cruellement souffrir, vous pouviez à pei vous tenir debout. Et par un mouveme qu'on eût pu prendre pour un artifice or toire, mais qui ne tenait qu'à votre sou france, vous restiez presque couché sur la t bune, comme pour vous rapprocher de v auditeurs et les convaincre mieux. Vous ê ainsi demeuré pendant près de deux heur Et en vous voyant et en vous écoutant, je m disais, pensant à nos années lointaines « Voilà un de mes camarades qui, au moi un jour, une heure, une minute, aura réali tout ce que, du fond de la IVe Etude, no avions espéré de lui ! »

Il était plus de 5 heures du matin. Auc député n'avait quitté la salle. Les tribunes leurs occupants, harassés, faisaient song à des wagons bondés, à l'arrivée d'un tra dans une gare, à l'aube. Au moment du vo dans l'hémicycle, il y eut un grand brouhah Le résultat fut proclamé. Votre appel path tique n'avait pas été entendu. Le ministè et vous-même, qui le présidiez, était renver mais votre intervention vous valut l'estime l'amitié du président Roosevelt et du peup américain.

« Vous avez composé des ouvrages inédits et mûris

On peut dire que, jamais, à aucun mome de votre vie, vous n'avez cessé de travaill En pleine action, vous avez prononcé des d cours, écrit d'innombrables articles de jou naux et de revues, recueillis dans ces volum aux titres expressifs : *Agir, Créer* ; et penda les moments de solitude et de silence où vo étiez rendu à vous-même, vous avez compo des ouvrages patiemment médités et mûr Tel votre vie de Beethoven. Pourquoi Beeth ven et pourquoi pas Mozart ? Il est facile le comprendre : vous aimez dans Beethov le républicain, le démocrate, un génie liberté. C'est lui que vous poursuivez dans

profonde analyse que vous faites de ses sonates et de ses symphonies, et où je ne vous suis pas toujours, non certes par défaut d'admiration pour votre héros, mais faute de connaissances musicales. A la fin de votre livre, j'ai lu avec bien du plaisir que vous rendez justice à la vieille société autrichienne, à sa richesse intellectuelle, à sa fertilité artistique, aux exemples qu'elle offrait à un musicien destiné à surpasser tous ses prédécesseurs, mais en partie du moins formé par eux. L'Autriche, si ingrate qu'elle ait été pour Beethoven et Mozart, mérite cependant qu'on lui laisse l'honneur d'avoir abrité le génie.

Sous ce titre : *Lyon n'est plus,* vous avez consacré plusieurs volumes à la Révolution et à la contre-Révolution lyonnaise, au temps de Robespierre et de Fouché, ouvrage considérable, d'une sûre et vaste érudition pour lequel vous avez étudié avec la patience et la minutie d'un chartiste, les documents originaux, archives nationales et départementales, archives municipales, reliques des papiers brûlés en 1871 de la Préfecture de police, collections privées, journaux et correspondances du temps, sans vous faire plus d'illusion qu'il ne faut sur la valeur des témoignages écrits. Vous dîtes justement : « Une phrase prononcée par Hébert sur Robespierre et que nous retrouvons par hasard, a plus fait pour la perte du *Père Duchesne* que toutes les violences de sa feuille. Et qui dira l'importance d'un mot glissé par Fouché à l'oreille de l'un des conspirateurs de Thermidor ? » Vous ne jugez pas, vous racontez. Comprendre et faire comprendre vous suffisent. « L'histoire se dégrade à se présenter comme un arsenal ouvert à nos passions. La tâche de l'historien est de décrire les paysages du passé, les reliefs sur lesquels se détachent des arbres tourmentés par l'orage. De cette façon seulement, elle demeure, au sens ancien du mot, un poème. » Vous avez uniquement cherché à établir la vérité, mais cette vérité, je pense, a dû souvent vous sembler bien cruelle, à vous qui aimez le peuple d'un amour si sincère, car de votre étude impassible se dégage la plus sinistre idée de la nature humaine au spectacle de la crédulité, de l'inconstance et de la bestialité des foules pendant les guerres civiles.

J'admire que, dans une vie si remplie d'occupations de toutes sortes, vous ayez encore trouvé du temps pour voyager : en Europe, dans le Proche-Orient, en Amérique, et même en France. Vous êtes allé aux Etats-Unis, invité par le président Roosevelt, en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Egypte, en Grèce, en Turquie, en Russie. Vous en avez rapporté ces livres d'impressions : *Sous l'olivier,* où l'on retrouve l'humaniste et surtout l'homme d'Etat, qui place, au-dessus de toutes les déesses de l'Olympe, Athéna, la Sagesse appuyée sur sa lance ; la *Russie nouvelle,* complétée par *Orient,* où vous racontez le défilé, sur la place Rouge, d'innombrables bataillons soviétiques, et comment ce spectacle vous enfonça dans l'esprit que notre salut exigeait l'alliance avec la Russie.

De tous ces livres de tourisme érudit et sensible, celui que je préfère, c'est un voyage en France, c'est *la Forêt normande ;* vous l'avez écrit à Bagnoles-de-l'Orne, au cœur de la forêt d'Audaine. Personne n'a parlé, comme vous, de cette forêt qui est toute désir, élan, ascension, effort de chaque individu pour s'arracher à l'ombre mortelle du sous-bois ; où toute vie s'élance vers l'azur ; où les espèces végétales, comme les espèces humaines, se disputent à la recherche d'un équilibre social qui se défait à mesure qu'il se crée. Vous, démocrate, vous aimez cette société forestière, si fortement hiérarchisée par la nature, où le chêne et le hêtre, ces seigneurs, commandent aux manants et où l'orme, avec son air bonasse, ses feuilles rudes, son allure de bourru bienfaisant, ne sort que rarement pour se promener sur la route, ou aller le dimanche écouter sur la place l'orphéon des pompiers. Bourgeois rusé, ajoutez-vous, qui, sous prétexte qu'il fournit, par ses fruits, du pain aux hannetons, épuise avec un appétit vorace les ressources du sol où il s'implante.

Dans la forêt, l'église, innombrable dans cette Normandie, pays de grands bâtisseurs ; l'église, toute pareille à la forêt, avec ses voûtes, ses nefs, ses piliers, ses arceaux et son autel, clairière dans la futaie où descend la lumière. Cette image brillante vous est venue à l'esprit en contemplant la nef de Coutances ; elle aurait pu se présenter à vous tout aussi bien dans l'une ou l'autre de ces cathédrales normandes, où vous alliez, les jours de pluie, vous consoler sous les vitraux d'avoir perdu la vue du ciel.

1940 : l'armistice.

Vous étiez président de la Chambre au moment du désastre. Personne ne fut plus opposé que vous à l'armistice. Comme dans l'affaire des dettes américaines, vous considériez que l'honneur nous commandait de rester fidèle à la parole donnée. Quelle ombre de souveraineté pourrait avoir un gouvernement sous le contrôle de l'ennemi ? Vous vous disiez que si nous avions perdu notre liberté en France, nous pourrions, grâce à notre marine et à celle de nos Alliés, la conserver sur les mers et les territoires de l'Empire, et reconstituer là-bas des forces qui pourraient servir un jour. Le mieux était donc, selon vous, de suivre l'exemple de la reine Wilhelmine de Hollande qui, vaincue sur les champs de bataille, en abandonnant son royaume avait du moins sauvé l'Etat. L'Etat, cette réalité supérieure à l'armée. Aussi étiez-vous, à Bordeaux, parmi les partisans du repli du gouvernement en Afrique du Nord, quelque part, dans un des trois départements d'Algérie.

Vos bagages étaient déjà embarqués sur le *Massilia,* et vous-même vous vous apprêtiez à partir pour cette terre française d'Algérie, qui vous était d'autant moins étrangère que vous y aviez passé des heures émouvantes de votre jeunesse et que votre père et votre mère y reposaient. Le sort en décida autrement. Le président de la République, qui partageait vos idées et qui avait même fait la première étape vers le port de la Méditerranée, où il

devait s'embarquer, était revenu sur ses pas et, après un débat déchirant avec lui-même et ne faisant appel qu'à sa conscience de Français, s'était décidé à maintenir l'Etat dans la Métropole. Pouviez-vous ne pas le suivre dans sa détermination ; vous et votre collègue du Sénat, M. Jeanneney ?

Quelques jours plus tard, à Vichy, j'ai assisté à la suprême séance des deux Assemblées réunies. Cette séance, je l'ai racontée sur l'heure avec emportement et colère, et j'ai été bien dur pour vous, irrité que j'étais, dans ma vieille amitié, que vous eussiez dépensé les dons magnifiques que la nature vous avait donnés, dans une vie parlementaire, à laquelle, bien injustement sans doute, j'attribuais tous nos maux et qui me faisait horreur ce jour-là... Aujourd'hui, je ne pense plus à cette séance qu'avec apaisement et tristesse — cette tristesse que vous aviez vous-même et qui nous étreignait tous. Le régime qui s'écroulait sous nos yeux avait eu ses faiblesses, mais aussi ses grandeurs : il avait organisé l'enseignement du peuple, créé un nouveau code social, bâti un Empire aussi considérable que celui que nous avions perdu au XVIIIe siècle, remporté la victoire en 1918 — toutes ces grandes choses auxquelles vous aviez participé *pro parte virili*. Ce n'était pas l'heure, dans un désastre où, pour parler avec franchise, nous avions tous notre part, et dans un moment où notre premier devoir était de nous réconcilier et d'oublier toutes nos haines, non ce n'était pas l'heure d'invectiver et de maudire.

Par 569 voix contre 80, les pleins pouvoirs étaient remis au maréchal. « Messieurs, la séance est levée, déclara M. Jeanneney, de sa voix douce, précise et sans couleurs. » La IIIe République avait vécu.

Vous ne le croyiez pas, vous ne vouliez pas le croire. Les Chambres n'étaient pas dissoutes ; députés et sénateurs continuaient, comme devant, de recevoir leur traitement, mais vous ne fûtes pas long à vous apercevoir que ce sommeil c'était le sommeil de la mort. Déjà, pour vous, Lyon n'était plus. Votre municipalité avait été suspendue, la première de toutes les municipalités de France, et sans doute l'avait-elle été pour vous suspendre vous-même. Cependant, vous pouviez espérer agir sur la vie politique, puisque les bureaux de la Chambre et du Sénat continuaient de fonctionner, mais ils furent d'abord dédaigneusement exilés à Châtel-Guyon, et, en juillet 1942, un simple décret-loi décapita ce qui restait encore actif dans les deux Assemblées. C'est alors que, de concert avec M. Jeanneney, vous écrivîtes une protestation véhémente contre une mesure qui violait la Constitution, d'après laquelle, dans l'intervalle des sessions, l'activité des bureaux ne doit pas être interrompue.

En même temps, vous adressiez au président Roosevelt, qui venait de vous inviter aux Etats-Unis, une lettre où vous le remerciiez de son invitation que vous ne pouviez accepter, disant « que le pauvre peuple français, martyrisé de toutes façons, avait besoin, dans son désarroi, de conserver les quelques chefs qui lui demeuraient fidèles ». Paroles émouvantes qui s'accordent avec le sentiment de tant e[t] tant de Français qui n'ont pas cru démériter en restant sur le sol de la patrie.

La même année, ayant lu dans les journaux que des croix de la Légion d'honneur avaient été attribuées, à titre posthume, à deux officiers français tués en Russie sous le commandement allemand, vous avez renvoyé au grand chancelier de la Légion d'honneur la croix que vous aviez reçue des mains de Clemenceau.

1942 : Incarcération à la prison d'Évaux.

Ces gestes ne pouvaient plaire aux Allemands.

Dès 1940, dès qu'ils avaient occupé Lyon, ils vous avaient considéré comme un otage. Et lorsqu'en 1942, ils envahirent la zone soi-disant libre, leur premier soin fut de vous mettre en résidence surveillée dans votre propriété de Brotel, cette demeure si pittoresquement bâtie au-dessus d'un ravin sauvage sur les ruines d'un château du XIIe siècle. Cette demeure battue des vents, assiégée en hiver par la neige, inhabitable pendant une grande partie de l'année, mais où vous aimiez tant venir travailler les mois d'été, devint pour vous, par la force des choses, une prison que surveillaient une vingtaine de policiers. Depuis deux ans déjà, vous aviez fait de cette maison perdue dans la solitude un îlot de résistance où vous receviez fréquemment des émissaires de Londres. On voulut obtenir de vous votre parole de ne pas en sortir, et d'une façon plus générale, que vous preniez l'engagement de ne pas quitter la France. Mais vous qui veniez de refuser l'invitation de Roosevelt, vous avez dédaigneusement écarté l'idée de prendre avec l'ennemi un engagement quelconque. La réponse ne se fit pas attendre. En novembre 1942, vous étiez arraché à votre cher Brotel et incarcéré dans la Creuse, à la prison d'Evaux. Là, soit dit entre parenthèses, vous fîtes, un jour, dans un couloir, la rencontre d'un autre prisonnier, un adepte de *l'Action Française* qui s[e] campa devant vous et vous dit : « Monsieur, je ne sais pas pourquoi je suis ici ; mais je suis bien content de vous y voir ! » Par la suite, vous devîntes les meilleurs amis du monde. Nouvelle preuve qu'on ne résiste pas à votre don de plaire.

En avril 1943, vous reveniez près de nous, à Paris, avenue Foch, dans un fort bel immeuble, qui n'avait qu'un défaut, d'être celui de la Gestapo. Puis, après un internement à Nancy, les Allemands vous ramenaient, sous bonne escorte, à Paris, où, de nouveau, ils vous logèrent fort bien, à l'Hôtel de Ville, cette fois.

Déportation en Allemagne et libération.

Ce ne fut qu'un passage. Dès que vous vous fûtes rendu compte qu'on voulait se servir de vous à des fins politiques, vous ne voulûtes rien entendre, et l'on vous dirigea sur l'Allemagne, dans les environs de Berlin. Là vous vécûtes, pendant sept mois, sous les bombes que laissaient tomber les Alliés. Quel réconfort était pour vous ce déluge, qui pré-

ageait la victoire ! Enfin, le 25 avril 1945, vous et Mme Herriot, qui ne vous avait pas quitté un instant, vous étiez délivrés par les blindés du maréchal Konief. Les Russes vous rendaient la visite que vous leur aviez faite.

Retour au Parlement.

Telle fut, en bref, pendant les années sinistres, la suite des événements où vous avez montré tant de courage, de clairvoyance et de ferme raison.

Et maintenant que vous avez repris votre place au Parlement, dans la bataille des partis, vous avez continué de rester fidèle à vous-même et aux idées libérales que vous aviez si hardiment maintenues devant l'ennemi : défense de la souveraineté nationale, défense des droits de l'homme et du citoyen, défense de l'individu contre une loi électorale qui le dépouille de sa personnalité, défense des libertés communales, de la liberté de la presse, partout, en toute occasion, vous vous êtes porté au secours de nos droits menacés.

Pas un moment, vous n'avez admis que, sous prétexte de bien public, on improvisât une législation arbitraire et que, sous couleur de justice, nous cédions à la vengeance et soyons entraînés par la haine dans une chaîne sans fin.

Sur la France et son rôle dans le monde, vous avez dit les paroles les plus sages : nous ne devons pas nous essouffler à suivre des nations qui nous dépassent infiniment par l'étendue, le nombre et les ressources. Apprenons à connaître nos limites, ne courons pas après des chimères. La grandeur ne se proclame pas : elle se prouve par les faits. Montrons de la vertu, au sens latin du mot, et la France aura tôt fait de reprendre son prestige et de briller aux yeux des peuples qui la cherchent toujours dans le ciel, charmante étoile du matin...

En vous écoutant parler ainsi, je croyais entendre Lamartine, l'homme, avez-vous écrit, que vous respectez et admirez le plus, et auquel vous ressemblez par tant de traits de votre esprit et de votre sensibilité. Grand orateur, vous aussi, et poète à votre façon, sincère ami du peuple et de la liberté, profondément humain, vous pensez, comme lui, que nos sociétés ne doivent pas attendre le bonheur d'événements catastrophiques, mais du progrès paisible des institutions et des mœurs, et que le premier devoir d'un homme d'Etat, digne de ce nom, est d'éveiller dans la nation des sentiments magnanimes... Parmi nous, vous tiendrez la place du héros de 1848, du défenseur inspiré des Girondins : je n'en sais pas de plus enviable au monde.

* * *

Dans votre ouvrage sur Mme Récamier, vous racontez une charmante anecdote. Un jour, elle demande à un de ses familiers, un inconnu (au moins de moi), nommé Hoffmann, s'il se rendrait à la réception de je ne sais quel nouvel académicien : « Oh ! non, Madame, répliqua le bonhomme avec le léger bégaiement dont il savait tirer parti : je n'aime pas ces exécutions-là. »

Eh bien, aujourd'hui, c'est votre tour... Vous voilà exécuté... et qui, pis est, par un ami !

Hommage à Octave Aubry et au card. Baudrillart.

MONSIEUR,

A notre grande tristesse, une mort prématurée n'a pas permis à ce très bel esprit, à cet historien d'une conscience si scrupuleuse, d'une imagination si vive, d'une sensibilité si fine, notre cher Octave Aubry, de siéger à l'Académie, où nous l'avions appelé avec tant d'empressement. La vie a de ces cruautés. Mais votre parole si vivante l'a ramené un instant parmi nous, au cours du bel éloge que vous venez d'en faire avec tant de chaleur amicale.

Il me reste encore un devoir.

En psychologue, en moraliste, en historien, vous avez analysé l'œuvre et le caractère de Mgr Baudrillart. Je reconnais avec vous qu'il a eu des faiblesses, qu'il a commis des erreurs, qu'il a trop tôt fermé l'oreille à l'espérance. Il a été la première victime de lui-même, puisque son destin ne lui a pas permis de voir la délivrance de notre pays, mais je dois ajouter ceci : pendant les affreux jours, une dizaine d'entre nous (tous les membres de l'Académie qui étaient restés à Paris), nous l'avons vu ici chaque jour jusqu'à sa mort. Pas un instant, je l'affirme, il n'y eut un sentiment pro-allemand dans son cœur. J'ai été le témoin, le confident de ses incertitudes, de ses angoisses, que l'âge explique et la conscience tragique d'avoir la responsabilité d'une jeunesse généreuse, impatiente d'agir, dont il jugeait nécessaire, bien à tort selon moi, de refréner l'élan.

Je vous remercie d'avoir parlé de celui qui fut si longtemps notre confrère et notre ami, avec cette équité, cette noblesse et cette façon d'élever toujours le débat, qui est votre don suprême et vous a fait aimer de tous.

Ouvrages de M. Édouard Herriot

Un ouvrage inédit de Mme de Staël. *Les fragments d'écrits politiques* (1799). 1904. Plon.
Vieille et jeune Turquie. 1911. Rousseau et Cie.
Agir. 1917.
Créer. 2 vol. Payot et Cie. 1919.
France et Vatican. 1920.
Lyon pendant la guerre. 1925. Presses universitaires de France.
Dans la forêt normande. 1925. Hachette.
Esquisses (Bibl. variée). Hachette.
Paroles d'aujourd'hui. 1928.
Pourquoi je suis radical-socialiste. 1928.
A la cathédrale de Reims. 1928.
Sur Taine (discours). 1928. Govone.
Impressions d'Amérique. Payot et Cie.
La Russie nouvelle. J. Ferenczi et fils.
La vie de Beethoven (*Vie des hommes illustres*). 1929. N. R. F.
L'histoire des Lettres françaises. F. Rieder et Cie.
Lettres choisies du XVIIe siècle.
Pour le rapprochement franco-allemand. 1929. Lesezirkel Hottengen.
Madame Récamier. J. Tallandier.
Madame Récamier et ses amis. Payot et Cie.
Sur l'humanisme scientifique. Champion.
Normale (Ecole). 1932.
Lyon n'est plus. 1938.

« QUESTIONS ACTUELLES

La persécution religieuse en Yougoslavie

Dernièrement, sept représentants d'Eglises protestantes des Etats-Unis ont visité la Yougoslavie. Ils ont fait une déclaration d'après laquelle, notamment, les prêtres condamnés l'auraient été, non à cause de leur foi, mais, soi-disant, à cause de leurs crimes contre le peuple ; parmi ceux-ci il y aurait Mgr Stepinac, qu'on prétend coupable d'avoir soutenu le régime Pavelitch (1). *Le châtiment de ces crimes ne saurait être taxé de persécution religieuse ! Mgr Stepinac, que les visiteurs sont allés voir dans la prison de Lepoglawa, serait bien traité, osent-ils affirmer !*

Cette déclaration a été transmise par les agences et empruntée, sans critique, par la plupart des journaux. Que faut-il penser de ce témoignage ? Pour faciliter le jugement de nos lecteurs, nous empruntons au « Tablet » du 23 août 1947, les précisions suivantes :

« L'un des ecclésiastiques américains... est le Révérend Guy Emery Shipler, rédacteur en chef de *The Churchman*, qu'une autre publication protestante appelle l'un des journaux les plus anticatholiques du pays. L'évêque William T. Manning, de l'Eglise épiscopalienne de New-York, a déclaré que *The Churchman* « ne représente plus l'Eglise épiscopalienne » et que « quiconque croit aux enseignements de l'Eglise épiscopalienne et des Proverbes ne prête pas attention à ce que dit le Dr Shipler ». On a pu voir le nom du Dr Shipler patronner au moins 22 organisations du front communiste (2).

Un autre visiteur est le Révérend William Howard Melish ; un bulletin hebdomadaire d'informations des Etats-Unis, *Counterattack*, indique, dans un compte rendu, qu'il est président du Comité national d'amitié américano-soviétique.

Un troisième est le Révérend Claude Williams, directeur de l'Institut populaire de religion appliquée ; d'après le rapport de la Commission spéciale de la Chambre des représentants d'enquête sur les activités anti-américaines, il est communiste. Le rapport déclare : « Le Dr Williams a admis être membre du parti communiste ; il portait un livret d'affiliation au parti, délivré sous le nom de John Galey. En 1938, le Dr Williams était directeur de *Commonwealth Collège* à Mena (Arkansas). Le caractère communiste de *Commonwealth Collège* est un fait bien connu. »

D'après le même rapport, l'Institut populaire de religion appliquée est « l'une des organisation communistes les plus malfaisantes dans notr pays. » Le Révérend Claude Williams fut expuls de la *Southern Tenant Farmers Union* (Union de fermiers du Sud), après avoir été trouvé en possession d'un rapport adressé au Comité exécut central du parti communiste. A l'aéroport, il ni être membre du parti communiste.

Les autres hôtes de la Yougoslavie furent l Dr Emory S. Bucke, rédacteur en chef du journa méthodiste *Zion's Herald* ; le Dr George W. Buckner, rédacteur en chef de *World Call* ; le Dr Samuel Trexler, ancien chef du Synode luthérie de New-York ; le Dr Phillips Packet Elliot, de l première Eglise presbytérienne, à Brooklyn, et l Dr Jean Nussbaum, de l'Association internationale pour la liberté religieuse.

Depuis bien des mois, le service d'information d la N. C. W. C. (*National Catholic Welfare Conference*) s'est adressé à plusieurs reprises au ambassades yougoslaves de Washington et d Paris, ainsi qu'aux représentants de la Yougoslavie à Berlin et à Vienne, afin d'obtenir un visa pour qu'un de ses correspondants puisse entre en Yougoslavie, mais sans succès.

---

(1) Pour le procès intenté à Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, voir *D. C.*, t. XLIV, col. 65.

(2) Notamment : les Amis américains de la démocratie espagnole, la Ligue américaine pour la paix et la démocratie, le Comité d'aide à l'Espagne et à la Chine, les Amis de la brigade Abraham Lincoln, le Comité mixte pour les réfugiés antifascistes, le Comité de défense Schappes. (Note du *Tablet*.)

— *Pas seuls !...* par le chanoine E. Guillard. — Vo. 12 × 18,5 cm., 306 pages, 135 francs franco ch l'auteur. Supérieure de l'Ecole normale de Notr Dame de la Tourtelière, Montournais, Vendée. C. Nantes, 262-62.

Nouvelle édition honorée d'une lettre-préface d S. Exc. Mgr Cazaux, évêque de Luçon, d'un ouvrage à la doctrine sûre, au style vivant, enrichi d'exemples tout récents, qui a déjà fait tant de bien aux âmes isolées, endolories, découragées, en les aidant à revenir à Celui qui est leur seule force et consolation.

— *La parabole de l'économe infidèle*, par C. Spicq. — *Amen*, par A.-M. Roguet. — *La Préface de la Mess*, par H.-Ch. Chéry. — *David, figure du Christ*, pa J. Beaurin. Aux Editions du Cerf, 29, boulevar Latour-Maubourg, Paris, 7e.

C'est la Collection « Bible et Missel, du Centre d Pastorale liturgique », qui publie ces plaquettes d'études brèves et alertes destinées à tous, prêtre et fidèles. Les titres indiquent bien les sujets traité mis en relief pour former une spiritualité forte joyeuse et rayonnante.

— *Drames de la vie salomonaise*, par J. de Brigault. — Un vol. de 208 pages. Prix : 30 francs belge 8, rue Grandgagnage, Namur. 200 francs françai 31, rue Friant, Paris, 14e.

Ce nouveau volume de la Collection Lavigerie des Editions « Grands Lacs », intéressera tous le jeunes gens et jeunes filles avides de merveilleu et de réalisme chrétiens. Ce que les missionnair ont fait et continuent de faire aux îles Salomo jusqu'en des pays où le cannibalisme dort d'u œil doit être connu de notre jeunesse. La guer a fait sonner les noms de Guadalcanal, Buk Tulagi... Les héros de l'évangélisation chrétienne ont vécu une épopée qui intéressera les lecteurs d P. de Bigault. Un livre qui finit trop tôt, comme tou les livres intéressants.

La Pologne au tournant des siècles

Discours de S. Ém. le card. Hlond, primat de Pologne (28 octobre 1945)

Il y a huit ans, le premier Congrès international du Christ-Roi tint ses assises ici, à Poznan. L'élite catholique des peuples européens y rechercha comment, dans les circonstances d'alors, on pourrait donner un commencement de réalisation aux pensées puissantes que contient la doctrine sur la domination universelle du Christ.

Des principes généraux, le Congrès en vint à l'examen détaillé au sans-dieuisme contemporain qui, telle une marée montante, cherche à nier la culture et la conception chrétiennes de la vie. Les conférences et les comptes rendus des différents pays mirent en lumière la genèse idéologique et morale du sans-dieuisme, ses fondements philosophiques, la mystique de son dynamisme, l'extension de ses conquêtes. En toute langue, ce fut un cri d'alarme devant la sous-estimation de ce mouvement. De toutes les enquêtes, il ressortit « que seul le christianisme est en état de renverser l'idéologie de l'athéisme matérialiste, que tel est son rôle et sa mission de portée très grande dans le moment actuel de l'histoire humaine ».

Mais le Congrès affirma en même temps que le monde chrétien portait — dans une certaine mesure — la responsabilité des progrès du sans-dieuisme. Il fit l'inventaire des fautes et négligences qui, de notre part, contribuèrent au déclin de la foi. Il nous fut dit que nous croyons au Christ, mais qu'il nous manque souvent l'esprit du Christ ; que, cédant à l'atmosphère de confort et de plaisir, nous prenons souvent dans notre vie de chaque jour une attitude fausse, en ce que n'y interviennent que trop faiblement les valeurs surnaturelles de la foi ; que notre sens moral est débilité, notre vie religieuse superficielle ; nous avons la vérité révélée, capable de sauver le monde, mais bien souvent dans notre vie cette vérité est lettre morte.

Lutte contre l'athéisme.

« L'accroissement de l'athéisme dans tous les pays — s'écria l'un des orateurs — est le critère de la moralité de la nation et de sa faiblesse ; on peut en déduire le degré de réalisation du message évangélique. » Et il cita les paroles d'un philosophe slave moderne qui affirme que « l'attitude du monde chrétien en face de l'athéisme n'est pas seulement l'attitude des gardiens de la vérité absolue et éternelle, mais encore celle des champions qui savent comment on arrive à la réalisation intégrale de cette vérité ».

Ensuite le Congrès en vint à cette conclusion que le meilleur moyen d'endiguer l'impiété, c'était d'établir la Royauté du Christ. Le Congrès invita donc les peuples chrétiens à se garder de la contagion du sans-dieuisme par la plénitude de leur vie religieuse, par la renaissance morale, par la réalisation hardie des réformes sociales restées en retard, par l'approfondissement de la foi dans les mentalités contemporaines.

Quand le 29 juin 1937 sur cette place, alors encore représentative et pleine de vie, la catholique Europe demandait, en union avec la Pologne, la venue du Royaume de Dieu, de cette manifestation religieuse, la plus puissante dont le vieux Poznan ait gardé le souvenir, se répandirent sur les ondes à travers le monde, avec l'hommage au Roi immortel, de mystiques adjurations à ce que l'homme se dressât pour la défense de son esprit et de son humanité, de sa culture, de la vérité, du sens supérieur de l'histoire, en restant fidèle à la foi de Dieu.

Leçon de choses.

Après l'argumentation du Congrès, vint, avec la permission de la Providence, la démonstration. Nous avons vu, dans une monstrueuse réalisation, l'incarnation du sans-dieuisme, quand au nom du matérialisme de race se leva la puissante armée hitlérienne en vue de conquérir le monde. Elle se proposait de balayer le christianisme et de le remplacer par le culte de la force. Sur les autels du nazisme vainqueur, Dieu devait être remplacé par une épée nue et l'évangile de l'apostasie, *Mein Kampf*. L'assaut destructeur se déchaîna sur tout ce que nous avons de choses sacrées : brisement de croix, profanations d'églises, destruction des monuments, occupation des établissements religieux, anéantissement de la littérature religieuse, de la presse et des maisons d'éditions catholiques, emprisonnement des évêques, massacre du clergé et des militants catholiques, extermination du peuple. Pour les disciples du Christ, mais aussi pour les juifs, ce fut une époque de terreur, d'incroyable cruauté, d'esclavage, de camps, de chambres à gaz. Qui ne se vendait pas au service de l'athéisme brun, était hors la loi.

Campagne contre l'Église.

En même temps se déclanchait sur le christianisme et l'Eglise la sauvage propagande hitlérienne. L'histoire n'a jamais connu de semblables abus du mensonge. A partir des discours hystériques des parangons de Hitler, à travers l'action de propagande de Goebbels et la littérature nazie, jusqu'aux communiqués de guerre, aux déclarations gouvernementales et aux notes diplomatiques, déferla sur le monde une avalanche de fausseté et diffamation. Tout ce qui est chrétien fut moqué et traîné dans la boue. Si on laisse de côté les atrocités pleines de perversion, en aucune autre manifestation de la folie hitlérienne l'abomination de cet athéisme ne se manifesta de façon aussi cynique que dans la tentative satanique de briser l'esprit chrétien en Europe par une monstrueuse attaque de mensonge. Cela revêtit les caractéristiques de la lutte apocalyptique du fils du mensonge avec la vérité divine.

Mais c'est peut-être dans la lutte avec le Siège apostolique que l'on s'est servi le plus hypocritement du mensonge. En vérité, pour des raisons de prestige international, on a entretenu jusqu'à la fin des relations diplomatiques avec le Vatican, mais à chaque occasion on abaissait l'autorité du Siège Apostolique dans les consciences catholiques et au forum du monde entier. A l'intérieur, on décriait le Pape comme ennemi de l'Allemagne et l'Eglise catholique comme une conjuration universelle contre les droits et les aspirations du peuple allemand. On inculquait à la jeunesse et aux membres des formations hitlériennes le dégoût et la haine du Pape, qui avait partie liée avec les Alliés et la Pologne dans leur conspiration pour la perte du pays — en même temps qu'on représentait le catholicisme polonais comme le prolongement du bras antiallemand du Vatican faisant obstacle à l'expansion hitlérienne. A l'intérieur et dans les pays occupés on ne permettait pas de promulguer le texte authentique

(1) Traduction française du discours prononcé à Poznan, sur la place de la Liberté, à l'Académie, en l'honneur du Christ-Roi.

des allocutions papales, qu'on accueillait en Occident comme l'expression réconfortante du pur esprit chrétien. La même proclamation du Saint-Père était présentée par la propagande — au peuple allemand, comme une attaque à ses droits légitimes, — en Pologne comme le signe de ce que le Pape se solidarisait avec la politique et les méthodes d'occupation nazies, en France comme la reconnaissance de la collaboration avec Hitler, en Hollande, en Belgique, comme la condamnation des mouvements de libération de ces peuples opprimés.

C'est ainsi que se révéla à la Pologne et au monde le sans-dieuisme brun du matérialisme raciste. Nous avons vécu ces heures comme un cauchemar historique. La Pologne a survécu à cela et de même le catholicisme polonais. Hitler a perdu complètement la bataille contre Dieu et le christianisme. Il n'a pas atteint l'âme polonaise, il n'a pas vaincu la foi polonaise. L'impiété, sur laquelle il voulait fonder la conquête du monde, a croulé, couverte de honte, et la justice vengeresse des peuples en poursuit les crimes. Le roc de Pierre demeure inébranlé. Sur les décombres des dévastations hitlériennes, la croix reste debout. Du sang et de la cendre naît une nouvelle vie.

Le visage du monde d'aujourd'hui. Chrétiens et matérialistes.

Comment se présente la face spirituelle du monde après ce déluge ? Est-ce que les peuples ont tiré les conclusions appropriées du désastre moral que fut l'impiété brune ? Est-ce que les avertissements du Congrès de Poznan ont perdu leur sens pour le monde d'après-guerre ?

Les peuples sont sortis de la guerre fatigués spirituellement, comme un homme après une nuit d'insomnie. Le soleil du jour nouveau monte enveloppé de brume. Malgré les élans les plus nobles, les conséquences matérielles de la guerre pèsent sur les peuples et il se pourrait que ce soit la division morale qui les tourmentât le plus. Car le désaccord spirituel du monde d'après-guerre est profond — il touche aux problèmes fondamentaux de la vie. Il s'agit, en effet, de savoir s'il faut asseoir l'avenir sur des principes et valeurs chrétiennes — ou au contraire sur une conception matérialiste du monde. Car l'impiété nationale hitlérienne s'est effondrée, certes, mais, à côté de la chrétienté, reste sur l'arène du monde, et il veut lui aussi former un homme nouveau, le matérialisme international.

Autour de ces deux conceptions du monde, se rassemblent aujourd'hui les peuples du continent européen. Ils constituent deux groupes confondus sur le terrain de la vie, mais très éloignés l'un de l'autre sur le plan des idées. Ils conçoivent différemment l'homme et les voies du développement de l'humanité, selon qu'ils sont chrétiens ou matérialistes. Le camp chrétien, qui reconnaît un Créateur éternel du monde, qui professe la Rédemption du genre humain par le Fils de Dieu, tenant pour l'immortalité de l'âme et les valeurs morales, veut organiser la vie des hommes sur terre à la lumière du progrès de la science et de la technique, dans des conditions sociales et politiques aussi parfaites que possible, — mais sans rompre avec Dieu, bien au contraire en plein accord avec la doctrine évangélique, soit donc en tenant compte, selon qu'il convient, des besoins spirituels de l'homme et de sa prédestination éternelle. Le monde matérialiste veut aussi le progrès de l'homme, mais il oppose ce progrès à la position chrétienne, le concevant comme le développement de la civilisation contemporaine, sans égard aux droits et besoins de l'âme humaine, laquelle il ne reconnaît pas, et sans un regard vers Dieu qu'il nie. Le christianisme tient pour assuré que le progrès de la civilisation peut et doit se poursuivre sans lutte avec la religion et que le sans-dieuisme n'est ni un résultat de la culture, ni un postulat de la science, ni une exigence de l'humanité en acte de perfectionnement, mais bien plutôt la conséquence faussement tirée de prémisses philosophiques fausses. Par contr[e] le système matérialiste libère l'homme de tout lie[n] quel qu'il soit avec le monde surnaturel, il lui fa[it] obligation de rechercher les normes morales dans le[s] phénomènes et les lois d'une matière qui se transform[e] et il voit dans la laïcisation de la vie la conditio[n] du progrès.

Bien qu'entre la doctrine chrétienne et la doctri[ne] matérialiste il y ait des points de contact, par exemp[le] pour ce qui est du développement de la civilisatio[n] ou de la nécessité de relever le niveau culturel [et] matériel des couches les plus larges, en choses fond[a]mentales toutefois, il existe entre le christianisme [et] le matérialisme des différences tellement essentielle[s] qu'il est impossible de les concilier en théorie. D[e] même qu'on ne peut concilier les concepts de Dieu [et] de sans-dieuisme. D'où dans le monde cette tensio[n] spirituelle dont la force est si grande mais non pa[s] accidentelle.

Le christianisme ne renoncera pas à sa missio[n]

Si on ne peut parvenir à une conciliation sur l[e] plan des idées, est-ce qu'on pourrait espérer que l'u[n] des deux systèmes cédât volontiers le terrain à l'autre [?] Est-il prévisible que l'une des doctrines en vienn[e] à perdre sa vitalité et son pouvoir d'attrait, au poin[t] d'en mourir peu à peu, comme sont morts tous le[s] systèmes temporaires en dehors du christianisme ?

Il est malaisé de prévoir ce que sera le destin d[u] matérialisme international dans l'avenir. Une chos[e] absolument certaine, c'est que le christianisme ne so[r]tira pas des arènes de l'histoire et qu'il ne sera pa[s] infidèle à sa mission de prêcher l'Evangile à tou[te] terre et à tous les siècles. La chrétienté peut connaît[re] des époques très lumineuses, d'autres faibles, trè[s] pacifiées, d'autres orageuses, mais elle ne s'épuise[ra] pas, elle ne passera pas, ne mourra pas. Elle subsis[] tera à tout ébranlement et elle sortira renforcée [de] la persécution. Elle regarde donc avec sérénité ve[rs] l'avenir, mais ne néglige pas l'homme d'aujourd'hu[i]. Elle croit que mieux que le bien-être des masses [et] que la bombe atomique, c'est la grandeur de l'espr[it] de l'homme qui va caractériser les jours qui vienne[nt]. Le choc du matérialisme international est puissan[t] mais la chrétienté ne succombera pas. La concurren[ce] à l'Eglise catholique obtient ce résultat que le cath[o]licisme, avec une charité encore plus grande et u[ne] abnégation plus totale, sans remords ni préjugés, san[s] illusions ni énervement, s'adonne à sa mission de sal[ut] des âmes désemparées du monde d'après-guerre. Enfi[n] le christianisme sera la trame des temps qui vienne[nt]. Ce nom est garanti par les plans de salut de [la] Providence.

Attitude de la nation polonaise.

Sur ce fonds européen, quelle est l'attitude religieu[se] du peuple polonais, que nous ayons à faire ressorti[r] lors de cette première manifestation d'après-gerre [à] l'honneur du Christ-Roi ?

Lors de la lutte pour la vie et la culture av[ec] l'impiété hitlérienne, le Polonais, puisant aux plus pr[o]fondes couches religieuses de son âme, mourait po[ur] Dieu et sa foi avec la même dignité qu'il donnait [sa] vie pour la patrie. Les parades de la puissance bru[ne] ne lui en imposaient pas, et les réalisations matériell[es] qui s'offraient à sa vue ne le convainquaient pa[s]. Appelé aujourd'hui pour que, la main sur le cœur, [il] signifie sur quels principes il désire construire sa [vie] nouvelle, ce vieux peuple polonais répondra sans hési[ter] que c'est dans une atmosphère chrétienne, dans [un] climat évangélique. L'instinct vital infaillible et [la] conscience des siècles lui font un devoir de se te[nir] appuyé au Christ.

La Pologne confesse donc toujours son vieux Di[eu]. La Pologne continue à réciter son séculaire *Cred[o]*. Tout comme au cours d'un long millénaire, la Polog[ne] maintenant encore baptise ses enfants. La Pologne co[n]tinue à vivre sous le signe de la croix; elle veut con

er à avancer avec le Christ, sa doctrine et sa loi. u tournant des siècles, la Pologne catholique promet Dieu et fait serment devant les générations à venir 'elle résistera à toutes les tentations contre la foi qu'elle préservera son âme de toute mise en tutelle r le matérialisme.

La Pologne catholique, le catholique peuple polonais se dérobera devant aucun sacrifice pour le bien la République. Volontiers, il apportera sa participation de citoyen dans la reconstruction de la vie l'Etat, mais il a cette conviction que la réalité lonaise collective doit sous son aspect moral répondre la réalité spirituelle que le peuple porte en son cœur. ous ne redoutons ni nouveautés, ni transformations ciales, ni forme de gouvernement par le peuple, ur autant que seront respectés les principes de mmuable morale chrétienne.

Nous voulons que la Pologne soit un pays très ancé, très civilisé et nous y prêterons la main. Nous ulons coopérer par sentiment de nos devoirs cathoques à l'installation d'une structure sociale où il n'y t ni privilèges ni injustices, ni prolétariat, ni chôeurs, ni affamés, ni sans-toit, et nous entendons que ns la communauté nationale polonaise, organisée lon les préceptes de la justice et de l'amour du ochain, chaque citoyen ait la possibilité de s'assurer, soi et à sa famille, par un travail honnête, une istence digne de l'homme.

Un Etat polonais populaire, fondé sur la justice, — une dignité noble, à la moralité élevée, telle fut aspiration séculaire de la nation. Le peuple polonais tholique aime son Etat ressuscité, il veut le fortifier ar son effort, il désire avoir part à la formation e sa vie et de son caractère. Et le peuple conçoit n Etat de façon très élevée, comme la création commune des mains, des cerveaux, et de l'esprit des sphères s plus vastes. Le peuple catholique espère que le ouveau système d'Etat polonais sera tout imprégné e pensée chrétienne, d'esprit national, de mystique e l'âme polonaise, de mystère, car, après des déceptions et souffrances séculaires, ce peuple voudrait se ntir enfin dans la Pologne nouvelle le responsable e ses propres destinées, sans querelles ni discussions. n Etat chrétien sera non seulement l'objet de l'amour e ses citoyens, mais encore la source de sa fierté.

Mission de la Pologne.

Je ne me trompe sans doute pas si j'affirme que la Providence a réservé à la Pologne le privilège historique de baptiser des temps nouveaux en conduisant le peuple de la divergence des idées à la voie de la franche concorde. La Pologne qui, depuis dix siècles, assimile le christianisme à sa manière, a aussi ses propres sentiments et attitude devant les problèmes de l'heure présente. La Pologne va vers la renaissance selon sa vie propre. Plus rapidement que d'autres peuples, la Pologne trouvera dans son patriotisme fervent et chrétien le moyen d'accorder ce qu'il y a de sain dans la poussée révolutionnaire du moment avec la foi du peuple ; elle vaincra les antinomies qu'une philosophie qui nous est restée étrangère, celle du XIX[e] siècle, a construites entre la matière et l'esprit, elle conduira à une harmonie vivante les forces physiques et les facultés spirituelles du Polonais, réconciliera l'esprit avec la technique, la tâche temporelle du citoyen avec sa vocation éternelle, la nouveauté avec une glorieuse tradition, l'avenir avec les conquêtes spirituelles du siècle.

Au nom de Dieu, sous le drapeau du Christ-Roi, mettons-nous en route pour cette sainte et pacifique expédition apostolique. Revêtons-nous des armes de la foi. Faisons déborder nos âmes de vie surnaturelle. Sanctifions chaque action en lui donnant une valeur morale. A force de charité dilatons nos cœurs. Hardiment et généreusement, soyons les apôtres de la vérité, pour rendre la Pologne grande et la première dans l'œuvre de rénovation spirituelle.

Et toi, Christ, notre Dieu et Sauveur, notre Roi éternel, qui, par ta Passion et ta mort nous as libérés de l'esclavage du péché, en cet instant de l'histoire où nous acceptons de ta main une nouvelle mission, purifie le cœur polonais par l'amertume de ta Passion, confirme l'âme polonaise par la force du Saint-Esprit, illumine la pensée polonaise par les éclairs de ta vérité, pour que l'œuvre de nos mains et de nos cœurs soit l'établissement de ton Royaume, que la Pologne soit ton héritage, et ce peuple la joie de ton Cœur, les temps nouveaux de la Pologne un printemps de la foi. Car ce n'est pas aux maîtres de ce monde, mais à toi, unique Roi des siècles, que Dieu a dit : « Je te donnerai les nations en héritage et pour possession les limites mêmes de la terre. » (*Ps.* II, 8.)

L'Allemagne devant l'épreuve de la défaite

Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Rottembourg (24 juin 1945) (1)

CHERS DIOCÉSAINS,

Cette fois je ne vous parle plus de l'exil, mais de mon siège épiscopal. Trois jours à peine après l'occupation de Krumbach on m'offrait la possibilité de rejoindre ma ville épiscopale. Mais je retardais l'heure du retour parce que je voulais d'abord attendre l'évolution de la situation politique dans cette ville, et aussi parce que ma résidence était encore occupée par des évacués. Entre temps, mon vicaire général traitait la question de mon retour avec l'autorité militaire française, à Stuttgart. Nous fixions le retour au 12 juin et le service solennel d'action de grâces à la cathédrale au 14 juin. A la limite du diocèse, dans la ville d'Ulm si durement touchée, beaucoup de diocésains, et notamment la jeunesse, m'ont souhaité une bienvenue cordiale et émouvante. Dans la ville épiscopale, la réception du prélat prit la forme d'un puissant témoignage de fidélité, avec la participation nombreuse de la ville et des diocésains.

J'ai vécu en exil pendant près de sept ans. D'abord, c'était un continuel vagabondage d'un lieu à un autre, de Rottembourg à Fribourg, de là à Durrheim, Munich et Starnberg. Quand le séjour dans cette ville me fut défendu à son tour, je me suis adressé au Révérend Abbé du monastère des missions Saint-Ottilien. J'y fus reçu aussitôt avec une immense charité, et j'y vécus jusqu'en décembre 1940 dans les termes les plus cordiaux avec les Pères de ce monastère. De là, je me suis rendu à Munich, dans la clinique de Nymphenbourg, et je fus envoyé par le docteur dans la ville d'eaux de Krumbad, où j'arrivai le 24 juin 1941 pour y demeurer jusqu'à la fin de mon exil.

Mon mal empira rapidement, si bien que j'eus besoin de soins assidus. Je les reçus des Sœurs de Saint-Joseph à qui appartiennent les bains. Je ne puis assez exprimer ma reconnaissance à cette maison pour tout ce que les vénérables Sœurs ont fait pour moi pendant plus de quatre ans. Je les ai quittées le cœur gros.

(1) Traduit du texte allemand par le Centre d'information et de documentation.

Pendant tout ce temps, j'étais bien séparé de vous par le corps, mais je vous demeurais uni par l'esprit. Comme vous-mêmes vous avez prié beaucoup pour votre évêque, de mon côté, je me trouvais toujours parmi vous par la prière ; j'avais une pensée toute spéciale pour vous à la sainte Messe, et je prenais part à vos soucis et à vos besoins. Depuis que les avions ont tellement dévasté notre pays, je confiais tous les jours la ville épiscopale et le diocèse à la protection particulière de Notre-Dame-des-Douleurs de Weggental, à celle de la Madone de Ravensbourg, à celle enfin de nos saints et bienheureux de Souabe.

Beaucoup d'entre nous ont souffert bien des maux durant cette misérable guerre ; il ne nous reste plus qu'à mettre la main à la pâte pour reconstruire sur les décombres. Les dirigeants qui nous ont donné des perspectives si grandioses d'une guerre victorieuse ont disparu de la scène. Ils n'ont pas cessé de nous convier au courage et à la confiance dans leur cause. Mais lorsque notre patrie s'est écroulée sous les coups de ses adversaires, il se sont lâchement dérobés, cherchant en grand nombre leur salut dans la fuite et recourant au suicide. Sans cesse, ils ont prêché l'axiome : « Bien commun avant bien privé », et voici qu'on les a trouvés possesseurs de villas de campagne, de châteaux, et d'immenses sommes d'argent. Le pouvoir qui leur a permis d'en arriver là leur a été confié par les bulletins de vote du peuple allemand, et ils en ont usé et abusé. Je n'ai pas douté un instant que tout cela finirait mal. On a osé lutter contre le Christ et le christianisme, on a rompu le Concordat solennel contracté avec le Saint-Père, et le parti n'a pas cessé d'agir dans cet esprit. Si on n'est pas arrivé au pire, à l'extirpation du christianisme de l'Allemagne et à la destruction de l'Eglise catholique, nous le devons en premier lieu à la grâce de Dieu qui est intervenu dans sa sainte colère et qui a mis fin rapidement et totalement à la puissance de son adversaire. Si beaucoup d'Allemands n'ont rien su de ce but dernier du national-socialisme, ou n'ont rien voulu en savoir, la faute en est en grande partie à la propagande, mais aussi, pour une part non moindre, à notre peuple chrétien lui-même qui, parfois, a préféré être victime de cette propagande plutôt que d'écouter la voix de son évêque.

Nous voici maintenant de bien des manières au milieu des ruines de cette effroyable guerre. Des milliers d'hommes n'ont plus de foyer ; des centaines de milliers de mères sont devenues veuves et des milliers d'enfants orphelins, des milliers de jeunes gens sont blessés ou mutilés, de vastes étendues de notre patrie sont détruites. On ne peut pas penser à toute cette misère sans une profonde émotion. Nous ne savons pas non plus si nos denrées alimentaires sont suffisantes et si nous ne connaîtrons pas la faim et les maladies contagieuses. Et qui dira le mal qui a été causé sur le plan religieux et moral ! Comme notre jeunesse est en grande partie paganisée et gâtée dans le domaine religieux ! Combien de fidélités conjugales se sont perdues ! Combien de familles se sont dissoutes ! Le cœur de l'évêque est étreint d'indicibles douleurs quand il pense à tout cela.

On parle maintenant de reconstruction et on cherche les forces qui doivent accomplir ce travail. Pour le renouveau religieux et moral, il nous faut avant tout une jeunesse affermie dans la foi et les mœurs, et une vie familiale ordonnée. Ces deux forces, nous voulons et nous pouvons les engager, mais à condition de ne rien négliger de ce qui peut remplir à nouveau notre jeunesse d'esprit chrétien et éclairer nos familles sur leurs devoirs. Pour ce qui est des devoirs particuliers, ceux qui ont la charge de vos âmes sauront les confier à vos cœurs. Le temps à venir sera un temps de grande détresse. Il nous faut renoncer à tout luxe et à tout gaspillage. Par suite de la longue guerre nous avons perdu beaucoup de choses essentielles à la vie, et il nous faudra les recevoir de l'étranger. Les denrées alimentaires sont rares et chères. Il faudra donc une pleine mesure de justice et de charité pour tous aient au moins l'indispensable. Sans cesse, n devons faire appel à l'accomplissement de ce dev N'est-ce pas d'ailleurs une partie du grand commandem chrétien ?

Des milliers d'évacués ne pourront pas regagner l foyer parce que leurs maisons sont détruites et que reconstruction est lente. « Héberger les réfugiés » dem rera donc le commandement de l'heure. Si importun cela puisse nous être à certains jours, nous voulons co prendre la situation difficile de ces gens, ne serai que par reconnaissance envers Dieu qui nous a préser de la perte de notre propre foyer. Il est évident aussi q faut faire cesser un peu partout les plaintes causées des réfugiés qui ne veulent pas mettre la main à pâte pour aider leurs hôtes. Il serait vraiment triste qu cherchât à mener une vie de paresse dans nos ter de misère et à vivre aux frais des autres. Certes, il y a d travaux à la campagne auxquels les citadins ne sont habitués, mais aussi beaucoup de travaux qu'on p apprendre. Il suffit de bonne volonté et d'un minim de sentiment d'honneur.

Un champ immense est ouvert à la charité chrétie pour obvier à la détresse. N'oublions pes entre au nos soldats qui ont lutté pendant tant d'années et ont en partie tout perdu. Beaucoup sont blessés ou mutil et ne peuvent plus guère rendre de services.

Avec une charité chrétienne vraie nous voulons a pardonner le mal qui nous a été causé durant les ann passées. Le vrai chrétien s'en tient à la parole du S veur : « Faites du bien à ceux qui vous haïssen (*Luc.* VI, 27) et à l'exhortation de l'Apôtre : « Ne ren jamais le mal pour le mal ! » (*Rom.* XII, 17.) Nous n'av jamais prêché la haine, pas même contre l'ennemi e rieur, encore moins contre nos frères dans la foi et compatriotes

Les parents et les enfants entrent d'abord en ligne compte pour notre rénovation. Nous ne pouvons pas en totalement mesurer tout le mal que l'école et les ma nazis ont fait aux âmes de nos enfants. Mais nous sav aussi que des instituteurs et institutrices vraiment c tiens ont empêché beaucoup de mal durant les douze nières années, et semé beaucoup de bien dans les âmes enfants. Ceci nous permet d'espérer que ce personnel c tien s'emploiera sans réserve à éveiller l'esprit c tien dans nos enfants, à en prendre soin et secon l'instruction religieuse donnée par les prêtres. Mais parents ne doivent pas oublier qu'ils sont les prem responsables de la foi et de la vie chrétienne de l enfants, et que tout dépend en grande partie de énergique collaboration. Un vrai christianisme doit rég dans la famille et être vécu par les parents devant enfants. Le crucifix a sa place dans toute cham et, là où la crainte l'a fait bannir, il doit être re avec courage et décision. Avant tout, il importe de pren soin de la vie de prière en famille. Père et mère doi donner le bon exemple. Il faut que la prière du m et la prière du soir, la prière avant et après les r redeviennent une coutume toute naturelle.

Mgr Korum, évêque de Trêves, dit quelque part : « prière commune est l'exercice religieux le plus utile une famille et le facteur le plus efficace d'une éduca chrétienne ». Il faut que père et mère prient devant enfants pour que ceux-ci apprennent en les voyan prière et l'attitude de la prière. Ce n'est pas seulem le fait de prier qui importe, mais la manière de p et il faut veiller particulièrement à ce que tous membres de la famille assistent aux offices des diman et jours de fête. L'assistance aux sermons sera partic rement fructueuse pour parents et enfants si les par interrogent les enfants sur le contenu du sermon. Q montrent aussi un grand intérêt à ce que les enf apprennent à l'instruction religieuse et à ce qu'ils doi

endre par cœur. Le prêtre accueillera cette aide des nts avec reconnaissance et en sentira les bienfaits. il reste en tout cas que les parents sont les pre-s maîtres en religion pour leurs enfants.

apostolat auprès de ceux qui ont quitté l'école sera iculièrement difficile. Cette jeunesse a subi pendant années l'influence de l'école nationale-socialiste, a été détournée par la force des offices religieux et toute influence religieuse, et la sanctification du di-che lui est devenue étrangère. Ce qu'elle a dû en-re de railleries et de sarcasmes sur la religion, la re et le christianisme, dépasse parfois toute imagina-. On aura besoin de toute l'influence du foyer fami-de l'instruction de l'Eglise et de l'ardeur apostolique prêtres pour la ramener à la foi et à une vie chré-ne. L'avenir de notre peuple dépend de la jeunesse. t pour cela que nous avons insisté depuis longtemps sur les groupements de la jeunesse catholique — faisaient la joie particulière de l'évêque ; — main-nt encore les groupements de la jeunesse catholique ront apporter une participation essentielle à l'œuvre reconstruction. J'attends de vous, chers parents, que s rameniez vos enfants à ces groupements et que s souteniez activement le travail de vos prêtres. Il s'agit certes pas d'enlever la jeunesse à la maison pa-elle par nos groupements, mais bien plutôt de revi-er le contact des enfants avec père et mère. C'est cisément l'instruction religieuse qui doit réveiller de veau dans la jeunesse qui monte le respect des pa-ts, des prêtres, des religieux et de notre sainte Mère glise, respect qui a été tellement ébranlé ces derniers ps. Le jeune homme qui grandit a besoin de emple et de la ferme direction d'un père religieux il puisse regarder avec respect et confiance. Un enfant utait à sa prière du soir, spontanément, ces paroles : Mon Dieu, je vous prie de me rendre fort, sage et comme mon père. » Le père entendait cette prière l'enfant. Il en fut ému au point de tomber à genoux de prier d'un cœur brûlant : « Seigneur, fais que je ienne tel que mon enfant me voit ! » Le bon exemple, s paroles, est plus fort et plus persuasif que les illeures paroles sans exemple. Le bon exemple des ents est le meilleur catéchisme pour les enfants. Pour-oi tant d'enfants deviennent-ils des ratés ? Kolping dit elque part : « La plupart des enfants ratés ne sont, réalité, que le reflet vivant de vices qui fleurissent s leur voisinage immédiat. »

Mes chers pères de famille ! Votre évêque peut-il compter ce bon exemple pour vos enfants ? Si vous, les es, vous n'êtes pas, ou si vous ne devenez pas ce e doivent être des pères, je crains beaucoup pour garçons. Donnez-leur l'exemple de la tempérance, mieux encore de la continence. Bien des mauvaises bitudes, celle notamment qu'ont prise les jeunes filles fumer et d'autres semblables, demandent à être réfor-ées avec fermeté.

Vous voyez donc à quel point la grandeur du peuple de la patrie, de l'Etat ou de l'Eglise est liée à une familiale ordonnée. Mes chers jeunes gens et jeunes les ! Gardez-vous des mariages irréfléchis ; car que ut-il sortir d'un mariage contracté à la légère et vécu même ? Il n'y pas longtemps, quelqu'un écrivait : s jeunes filles se précipitent littéralement au mariage s réfléchir que dans certains cas le mariage devient chemin de croix, voire parfois un martyre. Est-ce e des jeunes gens qui font preuve, comme célibataires, n esprit volage et d'une conduite relâchée voudront er ce chemin et accepter ce martyre ? Etant donné e des milliers de jeunes gens ont dû verser leur g et donner leur vie, il arrivera nécessairement que aucoup de jeunes filles ne pourront pas se marier. les parents et éducateurs, ni les jeunes gens eux-mes ne doivent orienter leurs pensées et leurs efforts vers ce seul but : mariage à tout prix ! La jeune fille chrétienne n'a pas besoin de considérer sa vie comme manquée si elle ne trouve pas de mari ; en dehors du mariage, il lui reste de nobles fonctions et des valeurs propres à développer sa personnalité, même si elle ne se sent pas appelée au couvent. « Si les jeunes gens savent que la plupart des jeunes filles préfèrent ne pas se marier que de remettre une dignité féminine intègre à un homme tiède dans le domaine religieux et sans retenue dans ses mœurs, ce sera pour eux un vigoureux stimulant à vivre purs et pieux, pour pouvoir prendre à leur foyer une pareille femme. » Il n'y a qu'une jeunesse et des fiançailles pures qui appellent la bénédiction de Dieu sur le mariage. Quel manque de pudeur et de dignité dans l'attitude de mainte jeune fille qui a sauté au cou du premier venu sans penser qu'elle perdait en même temps l'estime de tous les honnêtes gens ! Des jeunes gens purs, des jeunes filles pures, des mariages purs, tels seront les premiers soucis de nos prêtres et de nos jeunes gens eux-mêmes, si nous voulons compter sur des mariages heureux, des enfants bien élevés et des familles bien ordonnées.

Devoirs difficiles, dans des temps difficiles, pour parents, enfants et prêtres ! Mais il faut les accomplir si nous voulons être à la hauteur de la détresse actuelle. Comptons fermement sur l'aide de Dieu, la force de nos saints sacrements et la puissante intercession de notre Mère du ciel à qui nous nous sommes consacrés.

Si nous reconstruisons ainsi la vie familiale et la vie nationale sur un christianisme authentique, alors nous réussirons avec l'aide de Dieu, non pas certes à préserver notre peuple de sa dure vie de pénitence à travers peines et soucis, détresse et défaite, mais à le soutenir et à le sauver du désespoir et de la ruine ; à le préserver du retour de faux prophètes qui se revêtent d'une peau de brebis et promettent d'aider le peuple et de le rendre heureux, mais qui ne sont en réalité que des loups ravisseurs, tant qu'ils essayent d'arracher des cœurs la foi en Dieu et en Jésus-Christ, et la fidélité à notre sainte Mère l'Eglise. Mes bien-aimés, ne vous fiez pas au communisme, ennemi de la religion et de l'Eglise, même s'il se camoufle sous des mots de conciliation, mais sachez discerner les esprits qui viennent de Dieu.

Pour finir, je lève mes mains consacrées et je vous bénis, vous, vos disparus, vos prisonniers, vos pères, vos fils et vos frères qui sont encore loin de vous, au nom du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit. Ainsi soit-il !

Rottembourg, en la fête de saint Jean-Baptiste 1945.

— *Saint-Julien-le-Pauvre*, par MARGUERITE BONNET ; *La Madeleine*, par ROGER-ARMAND WEIGERT ; *Saint-Paul-Saint-Louis*, par DENISE MAYNIAL ; *Saint-Nicolas-des-Champs*, par GEORGES PILLEMENT ; *La Sainte-Chapelle*, par DENISE JALABERT ; *Saint-Merry*, par NORBERT DUFOURCQ ; *L'église de la Sorbonne*, par ROGER-ARMAND WEIGERT ; *La chapelle royale de Versailles*, par BERNARD CHAMPIGNEULLE. — Dans la collection *Nefs et clochers*, sans indication de prix. Aux Editions du Cerf, Paris.

Ce sont de très belles plaquettes, d'un format très portatif, où le lecteur trouve tous les renseignements que sa curiosité peut désirer sur ces monuments du Paris religieux. L'illustration abondante est particulièrement soignée, et les auteurs n'ont pas ménagé les gravures, de très belles photos d'art, pour ceux qui ne peuvent visiter sur place ces chefs-d'œuvre de notre architecture religieuse. La description de chaque édifice est complète, son histoire particulièrement soignée. Chaque plaquette est vendue séparément. Il es facile de les grouper toutes dans un boîtage spécial, suivant la région ou la ville qui les classe. C'est un total de 25 plaquettes que réalisera l'édition de 1947, complétant l'édition précédente.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

JUILLET 1947

DIMANCHE 27. — Ce dimanche, date officielle du commencement des rapatriements des corps de nos compatriotes morts en Allemagne, est, dans toute la France et en Afrique du Nord, une « Journée du Souvenir », journée de deuil national.

— Le général de Gaulle, après être passé dans plusieurs villages de Bretagne, où la Résistance s'est illustrée, prononce un discours, à Rennes. où il accuse le parti communiste de mettre en péril l'unité nationale.

— M. Pierre Cathala, ancien ministre de Vichy, est décédé à la suite d'une longue maladie.

ETRANGER. — En la basilique Saint-Pierre, à *Rome*, est canonisée la bienheureuse Catherine Labouré par qui la Médaille miraculeuse a conquis le monde. Une affluence de pèlerins étonnante participait à la cérémonie, qui se déroula en présence, entre autres, de LL. EExc. NN. SS. Liagre, Sembel, de LL. EEm. les cardinaux Suhard et Roques et d'autres personnalités civiles et religieuses.

— L'*Osservatore Romano* annonce que Mgr Léon Pelletier, évêque titulaire d'Hephaestus, vient d'être transféré à l'évêché de *Trois-Rivières* (Canada).

— En *Amérique*, après plus de sept mois de travaux, le Congrès s'ajourne, reportant sa prochaine session à janvier 1948.

— Au *Cambodge*, à la suite du décès du prince Youtevong, président du Conseil cambodgien, le roi a chargé le prince Watchayavong de former le nouveau Cabinet.

LUNDI 28. — A l'Institut catholique de Paris s'ouvre la 34e session des Semaines sociales de France. Après une Messe où Mgr Blanchet, recteur de l'Institut, prononça un discours, M. Charles Flory lut le cours d'ouverture : « La crise de civilisation et l'affrontement des doctrines. » Au cours de cette Semaine, prendront, entre autres, la parole : les RR. PP. Bigo, de Lubac, S. J. ; Chenu, O. P. ; M. le chanoine Thellier de Poncheville ; MM. Joseph Folliet, professeur de sociologie aux Facultés catholiques de Lyon ; André Piettre ; Beuve-Méry ; Marcy ; Jean Lacroix ; Alain Barrère ; Georges Hourdin; Maurice Blondel; Marcel Prélot; Paul Archambault ; René Théry ; Brèthe de La Gressaye, Jean Dabin et Georges Lebrun-Kéris. S. Em. le cardinal Suhard prononcera une allocution le 2 août, à Notre-Dame de Paris, à l'issue du Salut de clôture (Voir *D. C.*, t. XLIV, col. 1025 et suivantes.)

— L'Assemblée nationale reprend la discussion sur les loyers.

— M. Ramadier reçoit les dirigeants de la C. F. T. C. venus s'entretenir, comme l'avaient déjà fait les patrons et la C. G. T., de la question des salaires et des prix.

— Chargé de nitrate d'ammonium, un libertyship, ancré dans le port de Brest, prend feu et explose, causant de nombreux morts et blessés, dévastant une partie de la ville.

ETRANGER. — L'*Osservatore Romano* annonce la nomination de Mgr Candide Penso, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, comme évêque titulaire de Coela et comme prélat *nullius* de Bananal, au *Brésil*, dont il était déjà administrateur apostolique.

MARDI 29. — Par 417 voix contre 192, l'Assemblée nationale proroge jusqu'au 1er janvier 1948 la législation sur les loyers. Mais, dès le prochain terme, des augmentations de 10 et 20 % sont prévues pour les locaux d'habitation et [...]fessionnels.

— Le *Journal Officiel* publie un décret [...] lequel M. Francisque Gay, ancien vice-prési[...] du Conseil, a été promu officier de la Lé[...] d'honneur « pour services de guerre except[...]nels ».

ETRANGER. — En *Palestine*, trois terroristes [...] de l'Irgoun, qui avaient pris part à un atte[...] contre la prison de Saint-Jean-d'Acre, sont [...]cutés dans la même prison.

MERCREDI 30. — A l'Elysée se tient un [...]seil des ministres où est envisagée notammen[...] marche des travaux parlementaires.

— M. Sarrailh, recteur de l'Académie de M[...]pellier, a été nommé, sur proposition de M. [...]gelen, ministre de l'Education nationale, rec[...] de l'Académie de Paris, en remplacement [...] M. Roussy.

JEUDI 31. — Le régime des loyers n'a pu [...] fixé définitivement au cours des débats que [...]semblée nationale consacra à cette question. [...] *Journal Officiel* publie une loi du 30 juillet [...]voyant alors un régime transitoire en matièr[...] loyers de locaux d'habitation ou à usage pro[...]sionnel. L'augmentation est d'environ 10 % [...] l'actuelle quittance de loyer.

ETRANGER. — Mgr Jean-Michel-Antoine Hans[...] âgé de 41 ans, prêtre depuis 1930, professeu[...] droit canon au Grand Séminaire de Roerm[...] depuis 1943, vient d'être nommé évêque titula[...] de Birtha et coadjuteur avec droit de success[...] de Mgr Lemmens, évêque de *Roermond* ([...]lande).

— A *Fribourg*, se réunit le Chapitre des [...]sionnaires de Saint-François de Sales, qui [...] Supérieur général le T. R. P. Alphonse Gr[...] Né le 9 avril 1885, à Morzine (Haute-Savoie), e[...] chez les Missionnaires en 1907, fit son novicia[...] Angleterre, fut ordonné prêtre le 29 septem[...] 1911, retourna en Angleterre. Depuis un a[...] avait été nommé supérieur de sa Congréga[...] dans ce dernier pays.

— Mort, à *Rome*, de Mgr Adrien Smets, ar[...]vêque titulaire de Gangra, à l'âge de 80 ans[...] en 1867, d'origine hollandaise, prêtre en 189[...] fut destiné à la Mission de Transjordanie en 1[...] Depuis la première guerre mondiale il était [...]teur apostolique en Mésopotamie. Il fut élu ar[...]vêque titulaire en 1922 et nommé administra[...] apostolique dans le Caucase, où il souffrit [...] régime soviétique en vigueur et partit [...] Téhéran. C'est en 1939 qu'il fut nommé à R[...] consulteur de l'Eglise orientale et fit preuve [...] zèle remarquable pour servir le Saint-Siège.

AOUT 1947

VENDREDI 1er. — Au Palais d'Orsay, à P[...] à l'occasion de la 34e session des Sema[...] sociales, la Maison de la Bonne Presse et *la C*[...] donnent une réception en l'honneur de S. Em[...] cardinal Suhard. On remarquait, parmi les inv[...] le nonce apostolique, plusieurs prélats et de n[...]breuses personnalités politiques et religieuses.

ETRANGER. — *A Lake-Success*, le Conseil de s[...]rité aborde le cas indonésien. M. Van Kleff[...] délégué néerlandais, annonce l'acceptation [...] son pays de l'arbitrage du conflit par les E[...] Unis.

SAMEDI 2. — La 34e session des Sema[...] sociales tient sa dernière réunion à l'Ins[...] catholique de Paris. Environ 6 000 auditeurs a[...]tèrent à ses cours, parmi lesquels on remarq[...] des personnalités politiques (MM. Bidault, C[...] Floret, Letourneau, etc.) et religieuses. Un S[...] de clôture a lieu à Notre-Dame de Paris.

Em. le cardinal Suhard prononce une allocu- ferme.

TRANGER. — Le Conseil de sécurité décide de mer les Pays-Bas et l'Indonésie de cesser nédiatement les hostilités. Cette décision a été e par 8 voix contre 3 abstentions (Grande-agne, France, Belgique).

- L'*Osservatore Romano* annonce que Mgr Al-nse Espino, vicaire général d'Angelopoli, est mé évêque de *Cuernavaca* (Mexique).

- Mort, à *Montevideo* (Uruguay), de M. Ber-, président de la République uruguayenne, suite d'une intervention chirurgicale.

IMANCHE 3. — Mort de Mgr Grandin, des es du Saint-Esprit, vicaire apostolique de gui, dans un accident d'automobile. Né le 11. 1895, à Beaulandais (Orne), prêtre le 28. 10. , il fut missionnaire en Nigéria méridionale, et apostolique de l'Oubangui-Chari en 1928, que en 1937, sacré en 1938.

TRANGER. — L'*Osservatore Romano* annonce mort, dans sa résidence, de Mgr Alexandre chi, évêque de *Côme* (Italie). Né dans l'archi-èse de Milan, le 28. 2. 1878, prêtre le 6. 6. 1903, évêque d'Andria le 11. 12. 1922, il fut trans- à Côme le 30. 6. 1930. Il était évêque assis- au trône pontifical.

- Mort du Rme P. dom Paul Renaudin, à re-Dame de Bourguillon (*Suisse*), à l'âge de ans. Ancien Abbé de Saint-Maur de Glanfeuil ine-et-Loire), premier Abbé de Saint-Maurice Clairvaux (Luxembourg), il était chanoine onneur du Mans, de Fribourg, de l'abbaye de nt-Maurice d'Agaune (Suisse) et docteur en ologie *honoris causa* de l'Université de Fri-rg.

UNDI 4. — Deux notes émanant respective-nt des gouvernements américain et anglais ont remises, par l'intermédiaire de leurs ambas-eurs à Paris, au Quay d'Orsay. Elles ont pour de demander au gouvernement français de vouloir faire connaître son point de vue et préciser ses objections concernant le projet relèvement du niveau industriel allemand.

- A *Rabat* a lieu une réunion consacrée aux ormes marocaines, à laquelle participent toutes hautes personnalités du protectorat. L'ordre jour comporte : la réforme des municipalités, droit syndical, de la justice et l'élection des emblées économiques.

IARDI 5. — La grève générale qui vient later en Tunisie, affectant la plupart des ser-es publics, provoque 26 morts et 150 blessés la suite d'une échauffourée avec la troupe, Sfax. Mgr Perrin, évêque auxiliaire de *Car-ge*, a été matraqué et hospitalisé en raison ne fracture du crâne qui a nécessité une inter-tion chirurgicale.

TRANGER. — A l'appel de l'O. N. U., les Hol-dais cessent le feu en *Indonésie*, à 0 h. (16 h. 30 M. T.).

- En *Palestine*, à Jérusalem, les terroristes fs font sauter le ministère du Travail. Les tanniques, à la suite de cet attentat, effectuent nombreuses arrestations dont, notamment, les ires de Tel-Aviv et de Nathania, M. von Weisl, bliciste, et le Dr Altmann, président du parti isionniste.

MERCREDI 6. — Mort de Mgr Curien, ancien que de La Rochelle et Saintes, à Senones (dans Vosges). Né en 1868, vicaire, puis curé, à inal, nommé évêque en 1924 et consacré le évrier de cette année, il dut être déchargé de ses ctions dès 1937, en raison de sa santé, et fut mmé évêque de Lorima.

— La presse annonce qu'à l'ordination qui a eu lieu à Alger, le 24 juin, se trouvait, pour la première fois en Algérie, un prêtre originaire de la Kabylie, M. l'abbé Georges Dahmar.

— Le président de la République espagnole, en exil à Paris, annonce qu'il accepte la démission de M. Llopis, président du Conseil, qui vient de la lui remettre.

— A Paris, à l'ambassade des Etats-Unis, les entretiens des diplomates américains (MM. Jefferson Caffery, Lewis Douglas, W. Clayton, R. Murphy), commencés depuis quelques jours au sujet de la situation économique européenne, se terminent. Mais aucun communiqué officiel n'est publié.

ETRANGER. — L'*Osservatore Romano* annonce la nomination de Mgr Jean Matheson, curé de Dufftown, comme évêque d'*Aberdeen* (*Ecosse*).

— A *Londres*, M. Attlee annonce, pour remédier à la crise économique anglaise : négociations financières avec les Etats-Unis, développement intense de la production, diminution des importations, réduction des effectifs militaires.

JEUDI 7. — ETRANGER. — A *Francfort-sur-Oder*, vient de mourir la princesse Hermine, veuve de l'ex-kaiser Guillaume II. Agée de 59 ans, elle avait épousé l'ex-kaiser, exilé à Doorn, en 1921, quelque temps après la mort de sa première femme, Victoria de Schlesvig-Holstein.

VENDREDI 8. — Après un voyage de deux mois à travers le Canada et l'Amérique du Nord, Mgr Piguet est rentré à Clermont.

ETRANGER. — Le Pape Pie XII part de Rome pour sa résidence d'été, à *Castel-Gandolfo* (*Italie*).

— L'*Osservatore Romano* publie les nominations suivantes dans l'épiscopat des *Etats-Unis* :

1. Ev. tit. de Zapara et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Govern, év. de *Cheyenne* : Mgr Hubert M. Newel, curé de Notre-Dame, à Littletown et superintendant du collège de Denver ;

2. Ev. tit. de Stobi et auxiliaire de Mgr Kiley, archevêque de *Milwaukee* (Wisconsin) : Mgr R. Atkielski, chancelier de la Curie épiscopale de Milwaukee ;

3. Ev. tit. de Methone et auxiliaire de Mgr Walsh, archevêque de *Newark* (New-Jersey) : Mgr Jacques A. Mc Nulty, curé de Sainte-Brigitte et directeur de la *Confraternity of Christian Doctrine* ;

4. Ev. tit. de Setea et auxiliaire de Mgr Rummel, archevêque de *La Nouvelle-Orléans* (Louisiane) : Mgr Louis-Abel Caillouet, vicaire forain et curé de Saint-Joseph de Bâton Rouge ;

5. Ev. tit. de Taium et auxiliaire de Mgr Mitty, archev. de *San Francisco* (Californie) : Mgr Ugo Donohoe, éditeur de l'hebdomadaire diocésain *The Monitor*.

SAMEDI 9. — A Senones, les obsèques de Mgr Curien sont célébrées (voir le 6 août).

— A Moissons, près de Mantes, ouverture solennelle, en présence de M. Pierre Bourdan et du général Delattre de Tassigny, du « Jamboree de la paix » qui réunit 30 000 Scouts de 42 nations. Cette manifestation d'union se renouvelle tous les quatre ans, et chaque fois dans un pays différent.

— A la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Georges Bidault confirme qu'aucune décision au sujet de l'administration et du contrôle de la Ruhr ne sera prise sans consultation préalable du gouvernement français. Une note du général Marshall adressée au Quai d'Orsay mentionne d'ailleurs la position du gouvernement américain, prêt à accepter la réunion d'une Conférence tripartite (E.-U., Grande-Bretagne, France).

— M. François de Menthon, ancien ministre M. R. P., est désigné comme président de la Commission de la réforme administrative instituée en juillet dernier par l'Assemblée nationale et qui tient aujourd'hui sa première réunion.

ETRANGER. — La presse annonce que l'impératrice d'*Ethiopie* ayant fait le vœu — au moment de son départ en exil à la suite de la guerre italo-éthiopienne — d'offrir sa couronne à la Vierge de Bethléem si elle remontait sur le trône, vient de faire déposer cette couronne en l'église de la Nativité, par une mission spéciale.

DIMANCHE 10. — Le général de Gaulle s'est rendu à Laval et y a prononcé un discours du balcon de l'Hôtel de Ville, à l'occasion du 3e anniversaire de la libération de la ville. Il a pris également la parole à Alençon après avoir salué le général Leclerc, libérateur de la ville. Une fois de plus, il a demandé aux Français de ne pas douter de la France et a adressé un appel à leur initiative.

LUNDI 11. — Par 404 voix contre 184, le gouvernement obtient la confiance de l'Assemblée nationale au sujet de la loi électorale municipale. La discussion du statut de l'Algérie sera reprise avant la fin de la session. A cet effet, l'Assemblée envisage de se réunir à nouveau après les courtes vacances du 15 août.

— La Commission administrative de la C. G. T. proteste contre le rejet par le gouvernement des accords récents dits « du Palais-Royal ».

MARDI 12. — Mgr Antoine Abed, archevêque de Tripoli, délégué par le patriarche maronite pour la visite *ad limina* auprès du Saint-Père, arrive à Paris, chargé d'une mission spéciale de la part de Sa Béatitude, auprès du gouvernement français.

— L'Assemblée nationale reprend l'examen de la loi électorale. Les communistes emploient tous les moyens d'obstruction pour en retarder le vote, n'étant pas favorables à la méthode proposée. D'autre part, malgré l'opposition de ces derniers, le projet sur la réduction du nombre des fonctionnaires est adopté par 409 voix contre 184 (loi de dégagement des cadres administratifs).

ETRANGER. — A la suite du veto soviétique à la constitution d'une Commission d'enquête dans les Balkans, le président de la sous-Commission chargée de cette question dénonce l'échec complet des travaux de celle-ci au sein de l'O. N. U. Les Etats-Unis ont, de leur côté, remis une note au Conseil de sécurité, se déclarant prêts à recourir à d'autres mesures pour protéger la Grèce dans le cas où les mesures préconisées seraient frustrées par le veto soviétique.

— Le Sénat, en *Belgique*, approuve par 93 voix contre 14 et 21 abstentions, la convention de communauté douanière entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas, connue sous le nom de *Benelux*. Ce texte avait été approuvé par la Chambre le 3 juillet.

— En *Angleterre*, le projet de loi accordant au gouvernement Attlee des pouvoirs exceptionnels pour faire face à la crise a été approuvé par la Chambre des Communes en troisième lecture, par 178 voix contre 63.

— A Washington, les entretiens anglo-américains sur la production charbonnière de la Ruhr débutent par une réunion de 24 représentants américains et des 8 délégués britanniques : les Anglais renoncent provisoirement à la nationalisation des mines de la Ruhr.

— A *Lahore* (Inde), à la suite de violentes émeutes, on compte 60 morts et 1 200 blessés.

MERCREDI 13. — L'Assemblée nationale adopte la loi électorale municipale par 399 voix contre 190. Il en résulte : que la représentation pro[portionnelle] tionnelle est adoptée à partir de 9 000 habitan[ts] que le panachage et le vote préférentiel sont a[uto]risés ; que Paris est divisé en 9 secteurs. D'a[utre] part, l'Assemblée s'ajourne au 19 août p[our] reprendre l'examen du statut de l'Algérie.

— Mgr Antoine Abed, archev. de Tripoli, ar[rivé] hier à Paris, est reçu par M. Bidault.

— L'*Osservatore Romano* publie la nomina[tion] de M. le chanoine Daniel Lemonnier, vic[aire] général, archidiacre de Dieppe et Neufch[âtel] comme év. tit. de Byblus et auxiliaire de S. [Em.] le cardinal Petit de Julleville, archevêque [de] Rouen. Né en 1902, prêtre en 1925, professeu[r au] Grand Séminaire de Rouen jusqu'en 1935, [cha]noine honoraire et secrétaire à l'archevêché, il [fut] mobilisé comme lieutenant en 1939, fait pri[son]nier ; premier aumônier d'un grand Oflag, [il] devint vicaire général en 1946.

JEUDI 14. — A Lyon, s'ouvre le 39e Con[grès] socialiste.

VENDREDI 15. — M. Bollaert, haut-com[mis]saire de France en Indochine, arrive de Sa[igon] à Paris.

ETRANGER. — A *Pétropolis* (près de Rio [de] Janeiro), s'ouvre la Conférence panaméricaine [pour] l'élaboration d'un pacte de défense de l'hé[mis]phère occidental.

— L'indépendance des Indes devient une [réa]lité. Deux nouveaux Dominions britanniques [sont] nés : Hindoustan et Pakistan.

31 août 1947. — N° 998. — Nouvelle série : N°

Ce numéro contient :

Le numéro 997 a été tiré à 15 200 exemplaires.

Le directeur : R. BERTEAUX.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.